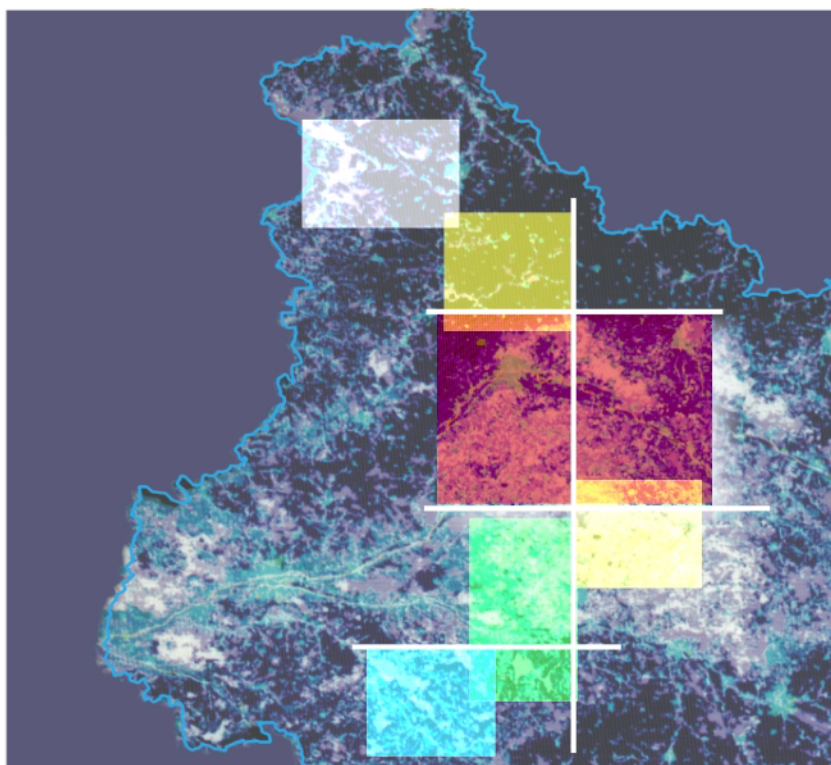


---

# Les services aux personnes âgées dans la région Centre



Edition 2003

Ce dossier a été réalisé en collaboration  
avec les services de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales



## Avertissement

Les territoires « Pays » qui font l'objet de l'analyse présentée dans ce document correspondent, dans la quasi-majorité, aux territoires de travail opérationnels au titre des procédures contractuelles régionales. Le pays du Gâtinais, quant à lui, est composé des seules communes de la périphérie de l'agglomération de Montargis, celle-ci ne faisant pas partie de cette organisation territoriale. Toutefois, le territoire est décrit ici dans son ensemble.

La composition communale de ces territoires est celle arrêtée au mois d'août 2003 par le Conseil régional.

## Les 31 pays de la région Centre engagés dans une démarche contractuelle régionale



Limites des pays  
 Limites départementales

Source : Conseil régional  
périmètre des pays (août 2003)

©IGN-Insee 2003

# Les services aux personnes âgées dans la région Centre

---

## Plan du rapport Edition 2003

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Données démographiques</b>                                       | <b>5</b>  |
| ➤ La population âgée en région Centre                               | 5         |
| ➤ La population âgée présente des situations variées selon les pays | 6         |
| ➤ Passé : des évolutions différenciées                              | 9         |
| ➤ Futur : un vieillissement accentué en 2020                        | 10        |
| ➤ Vivre seul ...  | 13        |
| ➤ ... ou en collectivité  | 15        |
| <br>  |           |
| <b>Aide et accompagnement</b>                                       | <b>18</b> |
| ➤ Les établissements d'hébergement                                  | 18        |
| ➤ Les soins à domicile  | 21        |
| ➤ L'accueil des personnes âgées face aux enjeux démographiques      | 24        |
| ➤ Les équipements en services                                       | 27        |
| <br>  |           |
| <b>Annexes (données chiffrées)</b>                                  | <b>29</b> |

# Les services aux personnes âgées dans la région Centre

---

Aujourd'hui, les seniors représentent une part importante de notre société. Le vieillissement de la population, dû à la baisse de la fécondité depuis les années 70 et à l'augmentation de la durée de la vie, est incontestable et se poursuivra dans les années à venir. Cette évolution constitue un enjeu majeur pour l'ensemble de la société, notamment en raison de ses conséquences économiques et sociales.

L'allongement de l'espérance de vie et de la durée de vie en bon état physique repousse les représentations de la vieillesse. Aujourd'hui, le troisième âge peut être une période de la vie tournée vers l'activité et l'autonomie, grâce à des conditions de vie améliorées. Toutefois, les catégories d'âge plus élevé, à partir de 85 ans, sont soumises à des risques plus lourds de dépendance. C'est à cet âge que se manifestent les problèmes d'isolement, de perte d'indépendance.

Dans le présent dossier, les personnes âgées seront assimilées aux personnes âgées de 75 ans et plus, âge auquel peuvent commencer à apparaître des problèmes de santé spécifiques. Une attention particulière sera portée aux personnes âgées d'au moins 85 ans, davantage touchées par les phénomènes de dépendance.

Si les questions de l'hébergement et des services aux personnes âgées correspondent, sur un plan général, à un enjeu social majeur, leur prise en compte doit être envisagée à un niveau localisé, et notamment au niveau des pays.

## *Données démographiques*

### ➤ *La population âgée en région Centre*

La forte progression du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus en région Centre est appelée à s'amplifier dans les décennies à venir. En 1999, on recensait dans la région près de 215.000 personnes âgées de 75 ans et plus. Les projections de population<sup>1</sup> en indiquent un peu plus de 286.000 en 2020. Entre 1999 et 2020, la croissance de cette population serait de 33 %, tandis que la population régionale tous âges confondus n'augmenterait que de 7,4 % (respectivement 34,3 % et 7,2 % en France métropolitaine).

Le nombre de personnes de 75 ans et plus augmenterait fortement dans tous les départements de la région, mais plus particulièrement dans le Loiret (+45 %) et l'Eure-et-Loir (+39 %), départements les moins âgés de la région, avec moins de 8 % de personnes âgées de 75 ans et plus en 1999. A l'inverse, dans l'Indre, département le plus âgé de la région, avec plus de 11 % de personnes âgées de 75 ans et plus en 1999, la hausse du nombre de personnes de 75 ans et plus serait plus limitée (+17 %). Entre ces deux extrêmes, on trouve le Cher (+23 %), le Loir-et-Cher (+31 %) et l'Indre-et-Loire (+35 %).

De ce fait, la population âgée représenterait une part de plus en plus forte de la population totale. Elle passe de 8,3 % de la population régionale en 1999 à près de 11 % en 2020. Ces personnes devraient représenter plus de 14 % de la population dans l'Indre, plus de 12 % dans le Cher et le Loir-et-Cher, plus de 10 % dans l'Indre-et-Loire, et moins de 10 % dans l'Eure-et-Loir et le Loiret.

---

<sup>1</sup> Parmi toutes les hypothèses envisageables pour projeter le nombre d'habitants, certaines sont habituellement privilégiées. Ce sont celles qui correspondent à une prolongation des tendances passées en matière de fécondité, de mortalité et de migrations. Ces projections ont pour elles la simplicité de la formulation des hypothèses et offrent l'avantage de résumer les principales caractéristiques du présent en forçant le trait. Un scénario central a été choisi selon lequel les quotients de fécondité de chaque zone sont maintenus à leur niveau de 1999, les gains en matière de mortalité observés ces 30 dernières années sont prolongés et les quotients migratoires de la période 1990-1999 sont maintenus.

Toutefois, c'est la population des 85 ans et plus qui est amenée à croître fortement entre 1999 et 2020 (+44 % sur l'ensemble de la région et +51% en France métropolitaine). Si elle ne représente que 3 % de la population totale régionale en 1999, elle devrait représenter 4 % de la population en 2020. L'augmentation serait particulièrement importante dans le Loiret (+58 %) et l'Eure-et-Loir (+50,4 %) entre 1999 et 2020. Dans l'Indre, la hausse, plus limitée, atteindrait +28 % ; elle serait de +32 % dans le Cher, +40,8 % dans le Loir-et-Cher, et +45 % dans l'Indre-et-Loire.

On observe également des évolutions différenciées selon le sexe. Entre 1999 et 2020, la population masculine âgée augmenterait plus vite que celle des femmes, et notamment parmi les 85 ans et plus. La différence du taux d'évolution entre les hommes et les femmes, au niveau régional, serait d'environ 10 points. Ainsi, la population masculine des 85 ans et plus augmenterait d'un peu plus de la moitié. Ce constat se vérifie dans tous les départements de la région, mais plus encore dans le département du Loiret, où cette population masculine des 85 ans et plus augmenterait de près des deux tiers. Toutefois, la population féminine est, et resterait à l'horizon 2020, prépondérante (soit près de 61 % parmi les 75 ans et plus, et près de 68 % parmi les 85 ans et plus).

#### Population en 1999 et projections à l'horizon 2020

|                      | 1999          |              |              |              |              |              |                | Population totale |
|----------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|-------------------|
|                      | 75 ans et +   |              |              | 85 ans et +  |              |              |                |                   |
|                      | Nb total      | Hommes       | Femmes       | Nb total     | Hommes       | Femmes       |                |                   |
| Cher                 | 30777         | 36,5%        | 63,5%        | 10302        | 29,4%        | 70,6%        | 314428         |                   |
| Eure-et-Loir         | 31044         | 38,1%        | 61,9%        | 10180        | 31,6%        | 68,4%        | 407665         |                   |
| Indre                | 26343         | 37,6%        | 62,4%        | 9181         | 31,1%        | 68,9%        | 231139         |                   |
| Indre-et-Loire       | 47420         | 37,5%        | 62,5%        | 15979        | 30,0%        | 70,0%        | 554003         |                   |
| Loir-et-Cher         | 31751         | 38,5%        | 61,5%        | 11096        | 31,2%        | 68,8%        | 314968         |                   |
| Loiret               | 47596         | 38,0%        | 62,0%        | 15758        | 31,1%        | 68,9%        | 618126         |                   |
| <b>Région Centre</b> | <b>214931</b> | <b>37,7%</b> | <b>62,3%</b> | <b>72496</b> | <b>30,7%</b> | <b>69,3%</b> | <b>2440329</b> |                   |

|                      | 2020          |              |              |               |              |              |                | Population totale |
|----------------------|---------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|----------------|-------------------|
|                      | 75 ans et +   |              |              | 85 ans et +   |              |              |                |                   |
|                      | Total         | Hommes       | Femmes       | Total         | Hommes       | Femmes       |                |                   |
| Cher                 | 37829         | 39,2%        | 60,8%        | 13581         | 32,4%        | 67,6%        | 301324         |                   |
| Eure-et-Loir         | 43052         | 39,8%        | 60,2%        | 15313         | 32,4%        | 67,6%        | 454867         |                   |
| Indre                | 30733         | 38,4%        | 61,6%        | 11764         | 31,8%        | 68,2%        | 215963         |                   |
| Indre-et-Loire       | 63866         | 38,8%        | 61,2%        | 23193         | 31,7%        | 68,3%        | 602062         |                   |
| Loir-et-Cher         | 41553         | 39,9%        | 60,1%        | 15628         | 33,4%        | 66,6%        | 333629         |                   |
| Loiret               | 69250         | 40,0%        | 60,0%        | 24869         | 32,6%        | 67,4%        | 714143         |                   |
| <b>Région Centre</b> | <b>286283</b> | <b>39,4%</b> | <b>60,6%</b> | <b>104348</b> | <b>32,4%</b> | <b>67,6%</b> | <b>2621988</b> |                   |

#### Part des personnes âgées dans la population totale

|                      | 1990        |             | 1999        |             | 2003        |             | 2020        |             |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                      | 75 ans et + | 85 ans et + | 75 ans et + | 85 ans et + | 75 ans et + | 85 ans et + | 75 ans et + | 85 ans et + |
| Cher                 | 9,2         | 2,4         | 9,8         | 3,3         | 9,8         | 2,5         | 12,6        | 4,5         |
| Eure-et-Loir         | 7,0         | 1,8         | 7,6         | 2,5         | 7,6         | 1,9         | 9,5         | 3,4         |
| Indre                | 11,0        | 2,9         | 11,4        | 4,0         | 11,5        | 3,0         | 14,2        | 5,4         |
| Indre-et-Loire       | 8,0         | 2,2         | 8,6         | 2,9         | 8,6         | 2,3         | 10,6        | 3,9         |
| Loir-et-Cher         | 9,5         | 2,6         | 10,1        | 3,5         | 10,1        | 2,6         | 12,5        | 4,7         |
| Loiret               | 7,2         | 1,9         | 7,7         | 2,5         | 7,8         | 1,9         | 9,7         | 3,5         |
| <b>Région Centre</b> | <b>8,3</b>  | <b>2,2</b>  | <b>8,8</b>  | <b>3</b>    | <b>8,8</b>  | <b>2,3</b>  | <b>10,9</b> | <b>4,0</b>  |

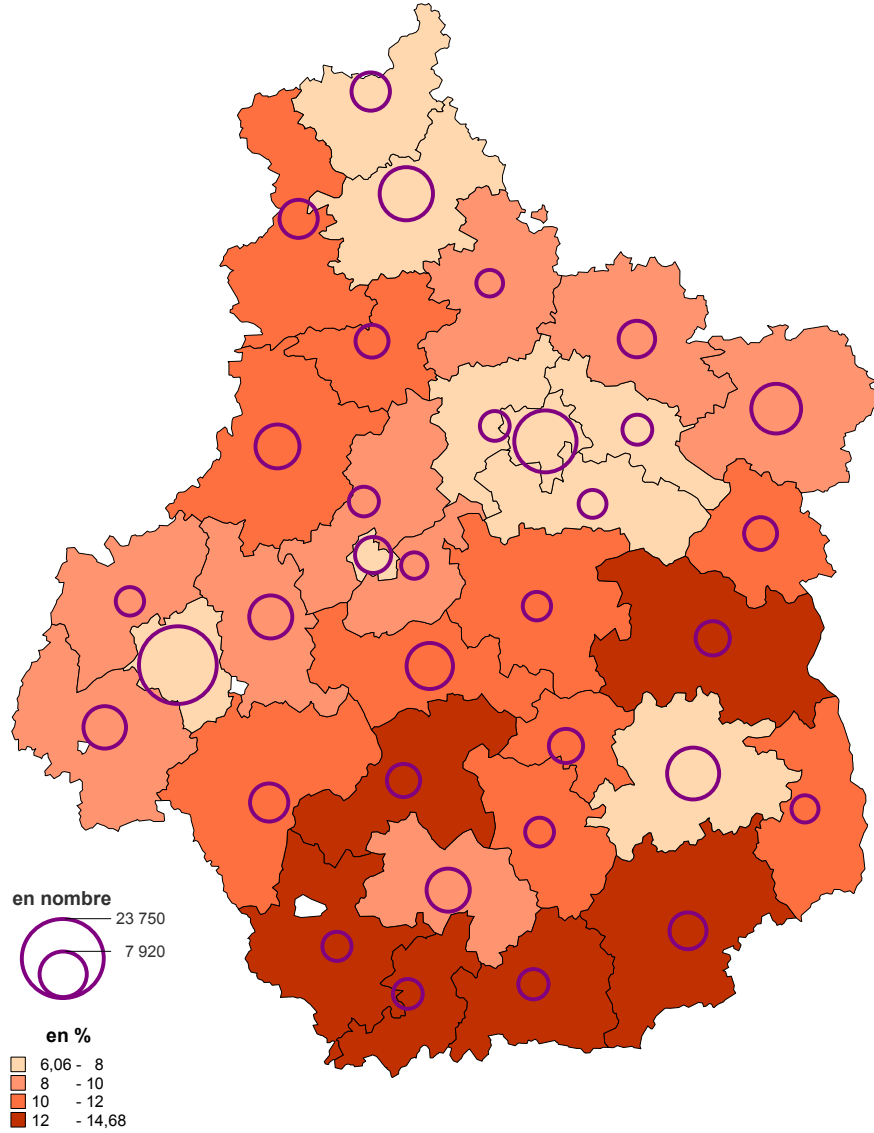
Source : Insee - Recensements de la Population 1990 et 1999, OMPHALE 2000

### ➤ La population âgée présente des situations variées selon les pays

Au sein de la région et de ses départements, on observe, dans la répartition des personnes âgées, de grandes disparités entre les différents pays. La proportion des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population totale en 1999 est directement liée au degré d'urbanisation du territoire.

Les territoires où la part des personnes âgées de 75 ans et plus est la plus faible sont les plus urbanisés pour la plupart, ou ceux sous influence de territoires urbains. Ainsi, les grandes agglomérations notamment comptent une part de 75 ans et plus relativement faible : Orléans avec 6,1 %, Blois et Tours avec un peu moins de 8 %. En outre, la plupart des pays urbains ou périurbains présentent les mêmes caractéristiques. Les pays Drouais (6,1 %) et Chartrain (6,7 %), situés dans les franges franciliennes, et de Bourges (7,7 %) sont les 3 pays où la part des personnes âgées de 75 ans et plus est la plus faible de la région.

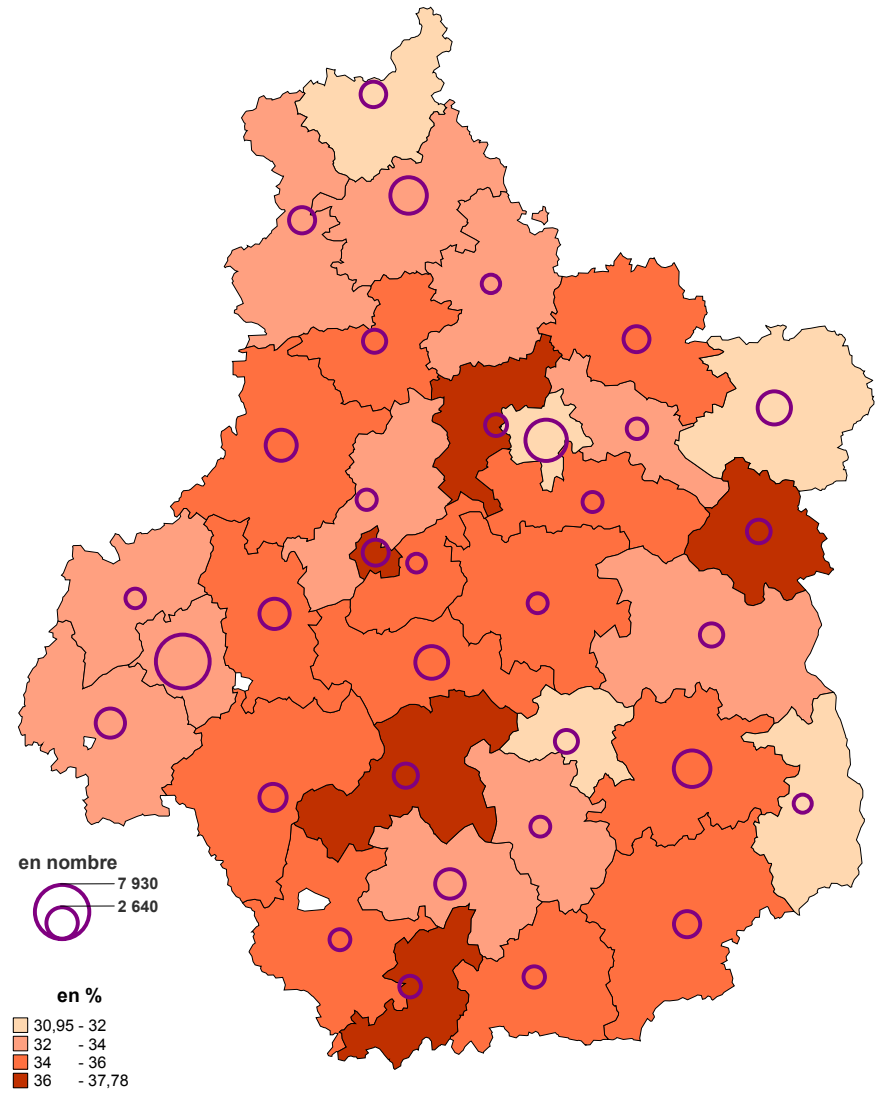
**Proportion des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population totale en 1999**



Région : 8,8  
France métropolitaine : 7,7

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, Recensement 1999

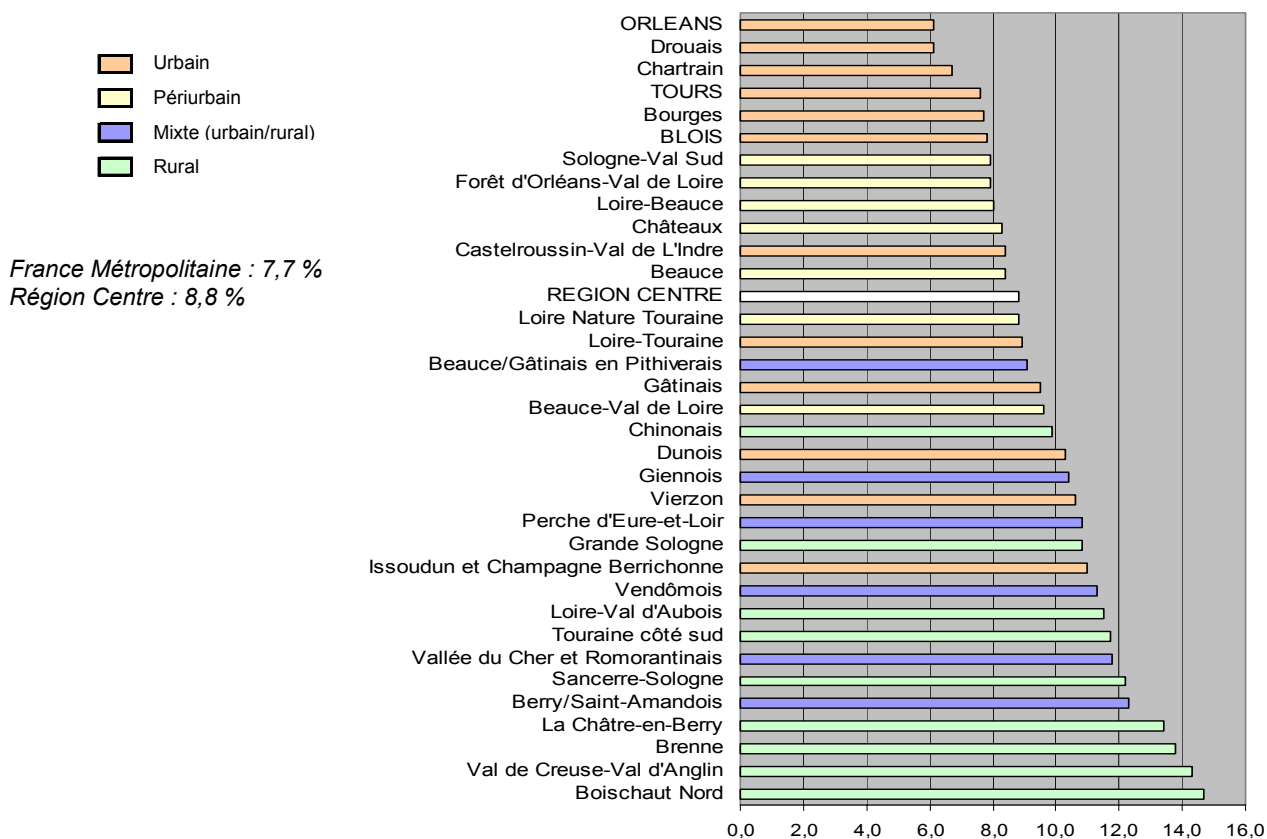
**Proportion des personnes âgées de 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus en 1999**



Région : 33,7  
France métropolitaine : 31,6

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, Recensement 1999

## Part des personnes âgées de 75 ans et plus en 1999 selon l'armature urbaine des territoires



Source : Insee - Recensement de la Population 1999

Les pays situés sur l'axe ligérien, de même que ceux situés au nord de l'aire urbaine d'Orléans dans les franges franciliennes, et le pays du bassin de vie Castelroussin-Val de l'Indre, présentent une situation comparable, mais avec une proportion de personnes âgées qui oscille plutôt entre 8 et 10 %.

Dans les pays au sud de la région, plus ruraux, la part des personnes âgées de 75 ans et plus est comprise entre 10 et près de 15 %. C'est dans le département de l'Indre, avec les pays du Boischaut nord (14,7 %), Val de Creuse-Val d'Anglin (14,3 %), de la Brenne (13,8 %) et de La Châtre en Berry (13,4 %), et dans le département du Cher, avec les pays du Berry/Saint-Amandois (12,3 %) et Sancerre-Sologne (12,2 %), que la part des personnes âgées de 75 ans et plus est la plus élevée.

Quant à la part des personnes âgées de 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus, elle varie selon les pays. Une grande majorité de pays, soit 18 en tout, comptent parmi leur population de 75 ans et plus, une proportion de 85 ans et plus au-dessus de la moyenne régionale, située à 33,7 %.

Les pays du Boischaut nord et Val de Creuse-Val d'Anglin, pays ruraux, confirment le vieillissement de leur population avec une part importante de personnes de 85 ans et plus, respectivement 36,9 % et 37,1 % de la population des 75 ans et plus. Les pays de Brenne et de La Châtre en Berry sont également dans cette situation avec respectivement 36 % et 35 % de 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus.

Toutefois, les pays ruraux ne présentent pas tous le profil des pays ruraux situés dans le département de l'Indre. Les pays Loire-Val d'Aubois, Sancerre-Sologne et Chinonais comptent moins d'un tiers de 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus.

Le pays Loire-Beauce qui présente un profil plutôt jeune compte une part importante de 85 ans et plus dans sa population de 75 ans et plus, soit 37,8 %. Deux autres pays périurbains, Châteaux et Sologne-Val sud, présentent un profil similaire, avec plus de 35 % de personnes de 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus.

A l'opposé, on trouve le pays Drouais qui compte seulement près de 31 % de personnes de 85 ans et plus dans sa population de 75 ans et plus. Le pays Chartrain quant à lui en compte 33 %.

## ➤ *Passé : des évolutions différenciées*

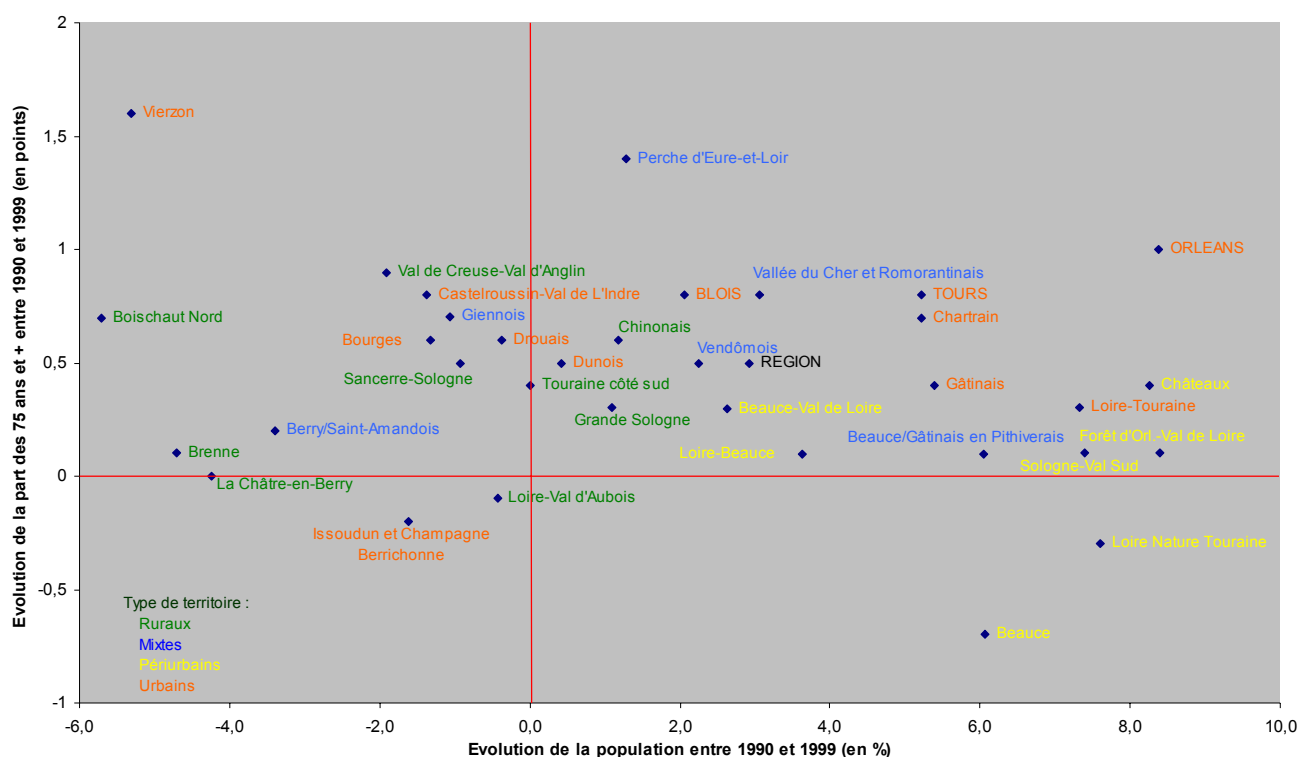
La croissance démographique entre 1990 et 1999 des différents territoires de la région dépend en grande partie de leur situation vis-à-vis de l'armature urbaine de la région. Toutefois, qu'elle soit négative ou positive, l'évolution démographique de la population traduit un vieillissement partout observé.

Entre 1990 et 1999, les pays du sud-est de la région, notamment ceux des départements du Cher et de l'Indre, ont connu une évolution négative de leur population, de même que le pays Giennois, situé aux frontières du département du Cher, et le pays Drouais au nord de la région. La plupart de ces pays présentent également une augmentation de la part des 75 ans et plus.

Conséquence d'une population âgée, le déclin démographique des pays les plus ruraux du sud de la région résulte de mouvements naturels très défavorables. Les mouvements migratoires pourtant positifs n'ont pu enrayer ce recul démographique. Ils tendent même à en accentuer le vieillissement, les "partants" étant globalement plus jeunes que les nouveaux habitants. Le vieillissement de la population s'accroît pour les pays du Boischaut nord et Val de Creuse-Val d'Anglin, de façon notable (respectivement +0,7 et +0,9 points), de Brenne, Sancerre-Sologne. Le pays du Berry/Saint-Amandois, au comportement démographique comparable aux pays ruraux, et le pays Giennois avec un solde naturel à peine positif et des mouvements migratoires défavorables, sont également dans ce cas. Particulièrement favorisé par des mouvements migratoires importants, le pays Loire-Val d'Aubois, est le seul pays parmi les pays ruraux dont la part des 75 ans et plus n'augmente pas entre 1990 et 1999.

Les pays ayant connu un certain essor démographique durant la période 1990 et 1999 sont les pays périurbains pour la plupart, dont la part des 75 ans et plus a le moins augmenté. Le pays de Beauce/Gâtinais en Pithiverais s'apparente d'ailleurs à ces pays où l'on trouve une population plutôt jeune. La part des 75 ans et plus a même baissé dans le pays de Beauce (-0,7 points), notamment, et de Loire Nature Touraine (-0,3 points). La périurbanisation y favorise la dynamique démographique et concourt à entretenir un peuplement relativement jeune, avec des mouvements naturels positifs et migratoires très favorables caractérisés par l'arrivée de ménages actifs ayant des enfants.

### Evolution démographique et vieillissement de la population - 1990-1999



Source : Insee - Recensements de la Population 1990 et 1999

La plupart des territoires urbains ont également connu un essor démographique essentiellement dû à un solde naturel positif. Par ailleurs, l'augmentation des 75 ans et plus est globalement plus élevée que dans les pays périurbains, sans que cela corresponde à un vieillissement important. A l'instar de ces pays urbains, les pays Perche d'Eure-et-Loir, notamment, et de la Vallée du Cher et du Romorantinais, présentent aussi une augmentation sensible de leur population des 75 ans et plus. Toutefois, pour certains pays urbains, l'évolution de population est négative, tels que les pays de Vierzon, du bassin de vie Castelroussin-Val de l'Indre, de Bourges, Drouais, et "d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne". Seul ce dernier n'est pas concerné par une augmentation de la part de ces 75 ans et plus. Celui-ci, bien qu'il présente une population plus âgée et des mouvements naturels négatifs, bénéficie d'un solde migratoire faible mais positif. Quant aux pays de Bourges et Drouais, malgré une population jeune et des mouvements naturels favorables, les mouvements migratoires pèsent très négativement sur la dynamique démographique. De plus, ces mouvements migratoires sont de nature à accentuer le vieillissement de la population (les ménages avec enfants sont nombreux parmi les départs). De même, le pays de Vierzon, qui enregistre un recul sensible de sa population durant la période (soit -5,3 %), accuse dans le même temps l'augmentation la plus importante de la région de la part des 75 ans et plus (+1,6 points). Le pays est particulièrement pénalisé par des mouvements naturels et migratoires négatifs.

### ➤ *Futur : un vieillissement accentué en 2020*

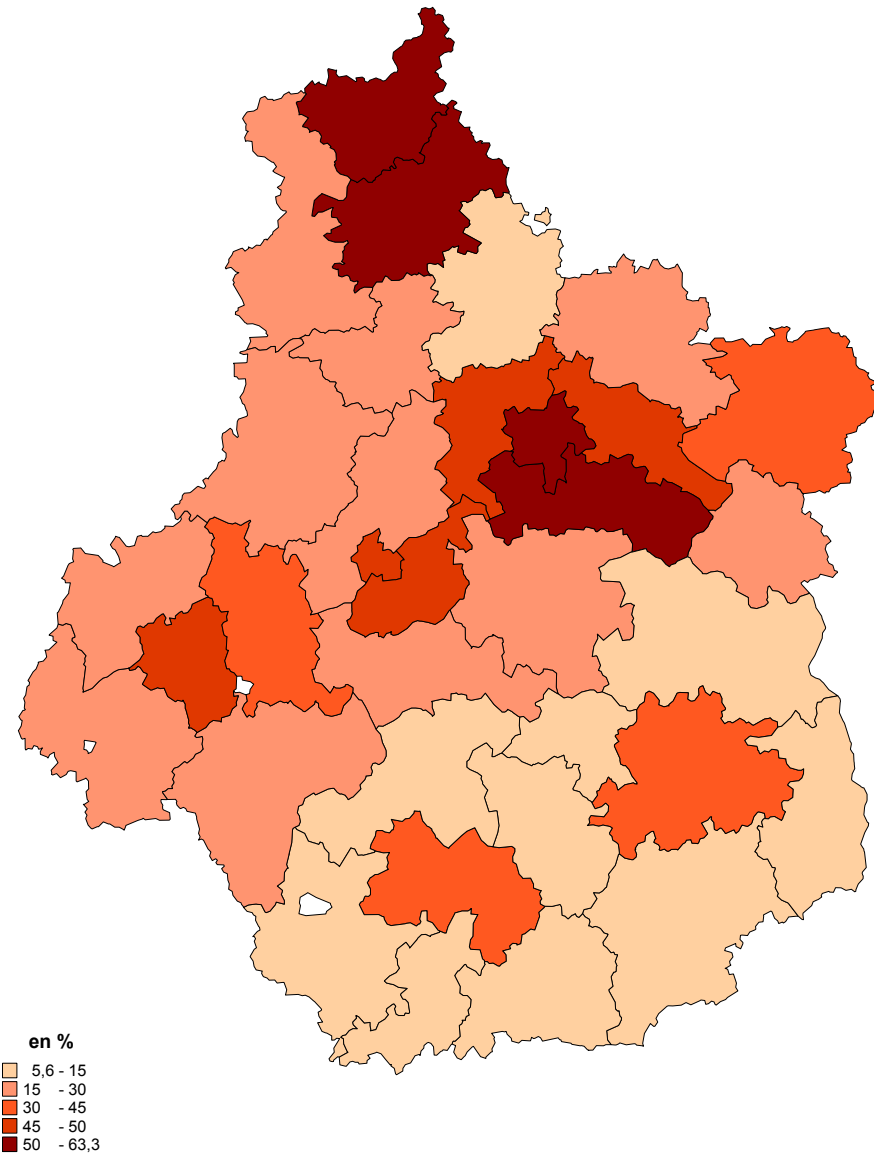
Si les tendances évoquées précédemment se confirment, les projections de population réalisées au sein des territoires de la région Centre montrent que le nombre des 75 ans et plus s'élèverait plus rapidement dans les territoires les plus urbanisés à l'horizon 2020. Le nombre des 75 ans et plus augmenterait de plus de 50 % pour les pays Drouais, Chartrain, Sologne-Val sud. Dans l'agglomération d'Orléans, la hausse serait de +63,3 %. Au contraire, les pays ruraux de la région connaîtraient une augmentation plus modérée (de +5,6 % pour le pays de Brenne à +26,1 % pour celui de Grande Sologne).

Toutefois, l'augmentation du nombre des 85 ans et plus serait la plus conséquente, confirmant le vieillissement des populations et allant jusqu'à près de +90 % pour l'agglomération d'Orléans. Cette population augmenterait de moitié, voire de plus de la moitié, pour les pays du nord de la région : Perche d'Eure-et-Loir (+50 %), Drouais (+62,1 %) et Chartrain (+60,4 %). De même pour 3 pays à l'est de l'agglomération d'Orléans, la hausse serait forte : Forêt d'Orléans-Val de Loire (+53,2 %), Sologne-Val Sud (+59 %) et Gâtinais (+59,7 %). Tandis que pour les pays ruraux l'augmentation, plus modérée, serait comprise entre +14 % et +45 % environ, notamment pour les pays ruraux du département de l'Indre (entre +14 % et 26 %).

Bien que l'évolution du nombre des 75 ans et plus soit plus forte dans les pays urbanisés et dans les pays péri urbanisés, l'impact de cette augmentation sur la part des 75 ans et plus dans la population totale est plus modéré pour ces pays. En effet, seuls les pays situés sur les franges franciliennes, sur l'axe ligérien, et les pays de Bourges et Castelroussin-Val de l'Indre dans le sud, maintiendraient une proportion de 75 ans et plus en dessous de 12 % de la population totale. Au contraire, la part des 75 ans et plus des pays ruraux du département de l'Indre serait comprise entre 16 % et plus de 18 % pour le Boischaud nord par exemple. En dessous de la moyenne régionale, de l'ordre de 11 %, on retrouverait les pays urbains tels que le Chartrain, le Drouais et celui de Loire-Touraine, les pays périurbains ainsi que le pays de Beauce/Gâtinais en Pithiverais. Le pays de Beauce ne compterait que 7,5 % de 75 ans et plus dans sa population totale. Quant aux agglomérations, elles totaliseraient : Orléans 8,6 %, Tours 10,7 % et Blois 11,2 %.

Les pays, où la part des 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus est importante, sont situés pour la plupart dans la moitié ouest de la région. Au-dessus de la moyenne régionale égale à 36,4 %, on retrouverait l'ensemble des pays avec une aire urbaine de petite taille et des pays ruraux. Le Boischaud nord et la Châtre en Berry compteraient respectivement 41,5 % et 40,5 % de 85 ans et plus dans leur population de 75 ans et plus. Seul pays urbain au-dessus de la moyenne régionale, le Dunois en compterait quant à lui un peu plus de 39 %.

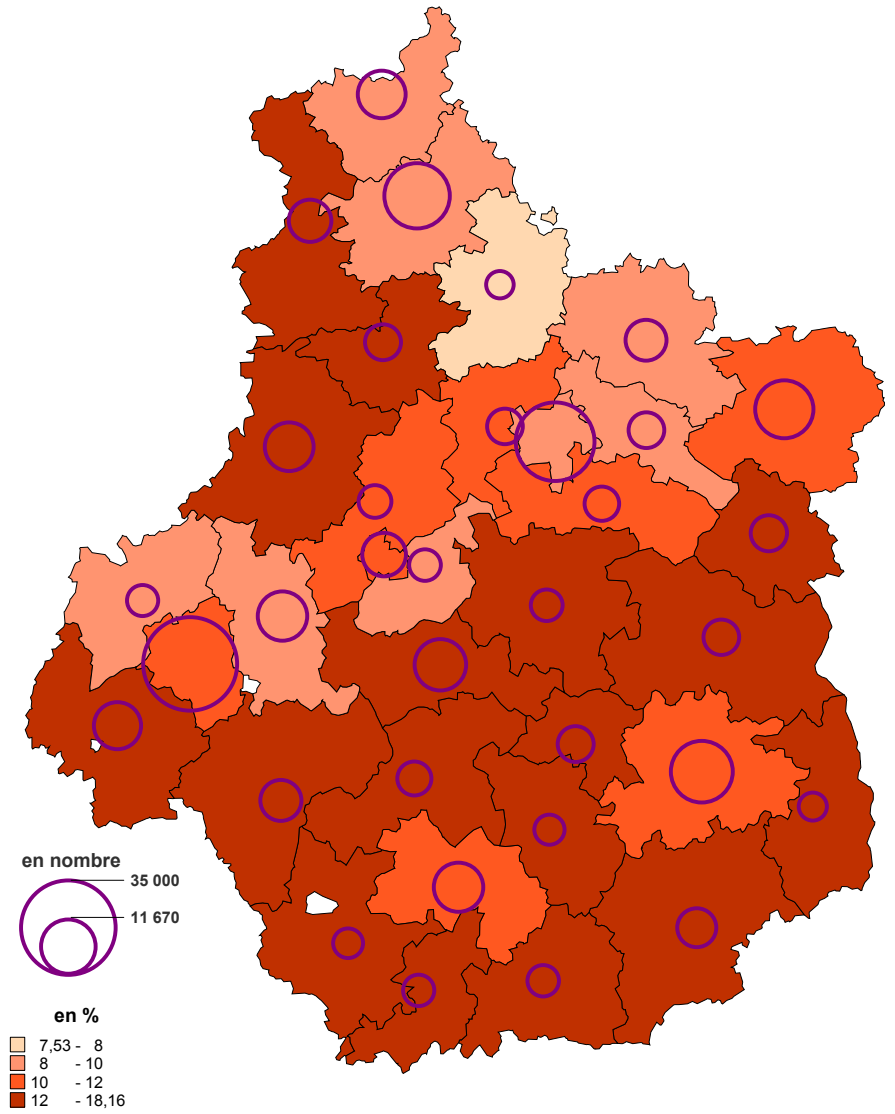
Evolution du nombre des 75 ans et plus entre 1999 et 2020



Région : 33,2  
France métropolitaine : 34,3

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, Recensement 1999, OMPHALE 2000

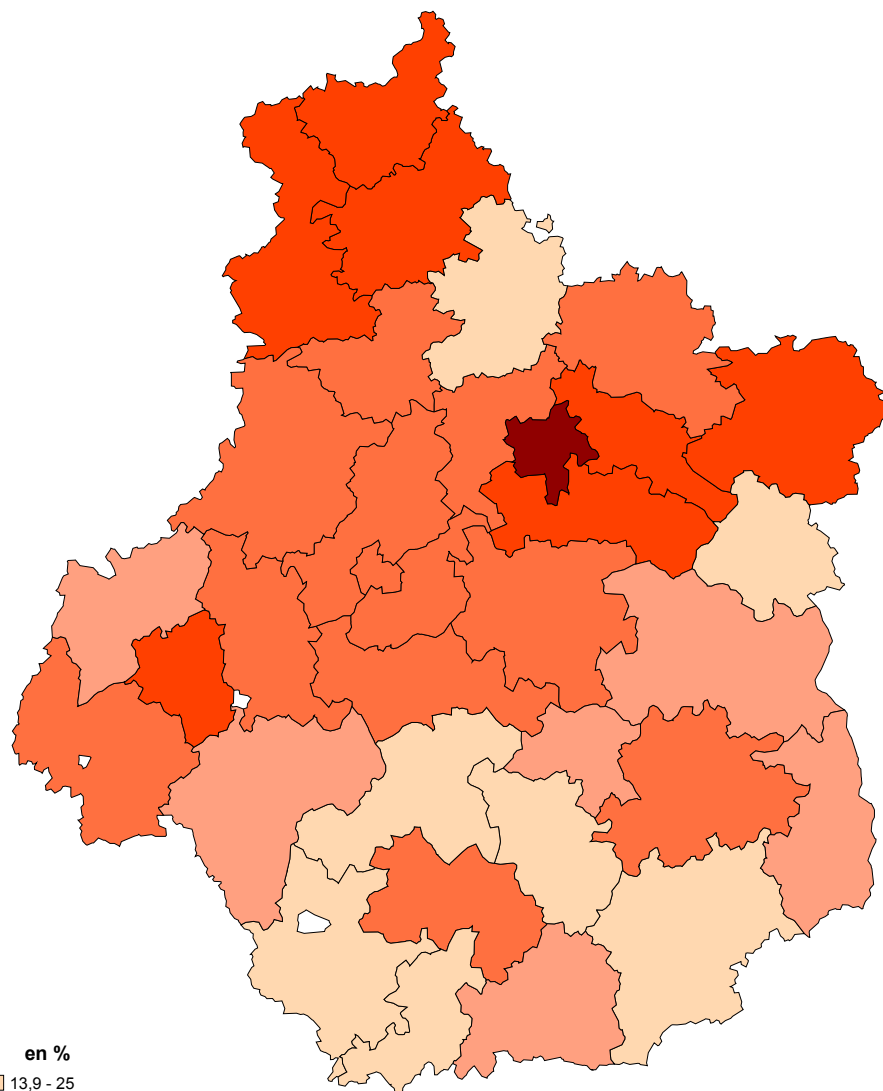
Proportion des personnes âgées de 75 ans et plus dans la population totale en 2020



Région : 10,9  
France métropolitaine : 9,6

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, OMPHALE 2000

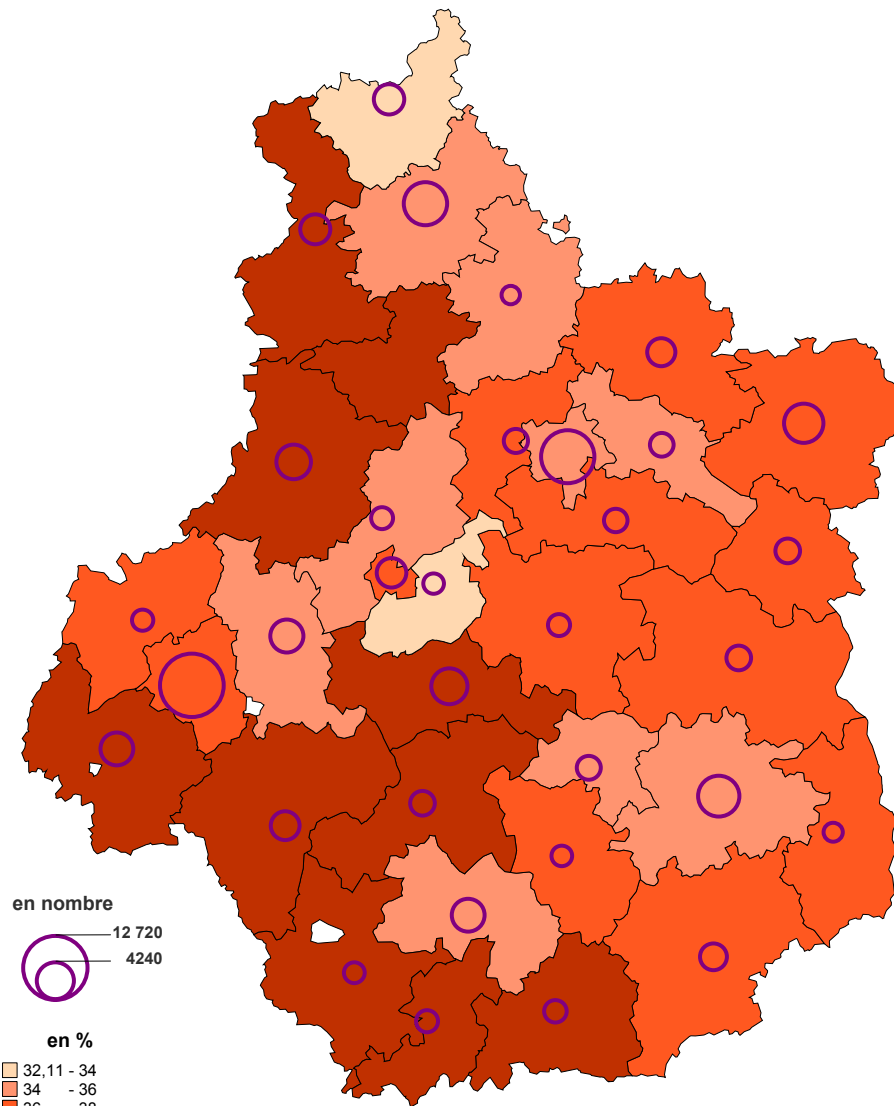
Evolution du nombre des 85 ans et plus entre 1999 et 2020



Région : 43,9  
France métropolitaine : 51,0

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, Recensement 1999, OMPHALE 2000

Proportion des personnes âgées de 85 ans et plus dans la population des 75 ans et plus en 2020



Région : 36,4  
France métropolitaine : 35,5

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, OMPHALE 2000

➤ *Vivre seul ...*

En 1999, environ 78300 personnes de 75 ans et plus vivent seules<sup>2</sup> en région Centre, et représentent plus de 36 % des 75 ans et plus. Au troisième âge, la solitude se vit en majorité au féminin : les femmes représentent 80% des personnes de 75 ans et plus vivant seules.

En général, les grands centres urbains tels que les agglomérations de Blois, Orléans et Tours attirent le plus de personnes âgées vivant seules, soit près de 39 % des 75 ans et plus. Les risques liés à la solitude croissent avec l'âge et incitent les personnes âgées, et encore plus les femmes, à se rapprocher des centres urbains mieux équipés en commerces, transports, établissements de soins, etc. C'est également dans les pays les plus urbanisés - Bourges, Castelroussin-Val de l'Indre, Chartrain et Drouais - que l'on trouve le plus de personnes de 75 ans et plus vivant seules ; ils présentent des résultats supérieurs à l'ensemble des pays.

**Les personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en 1999** (%)

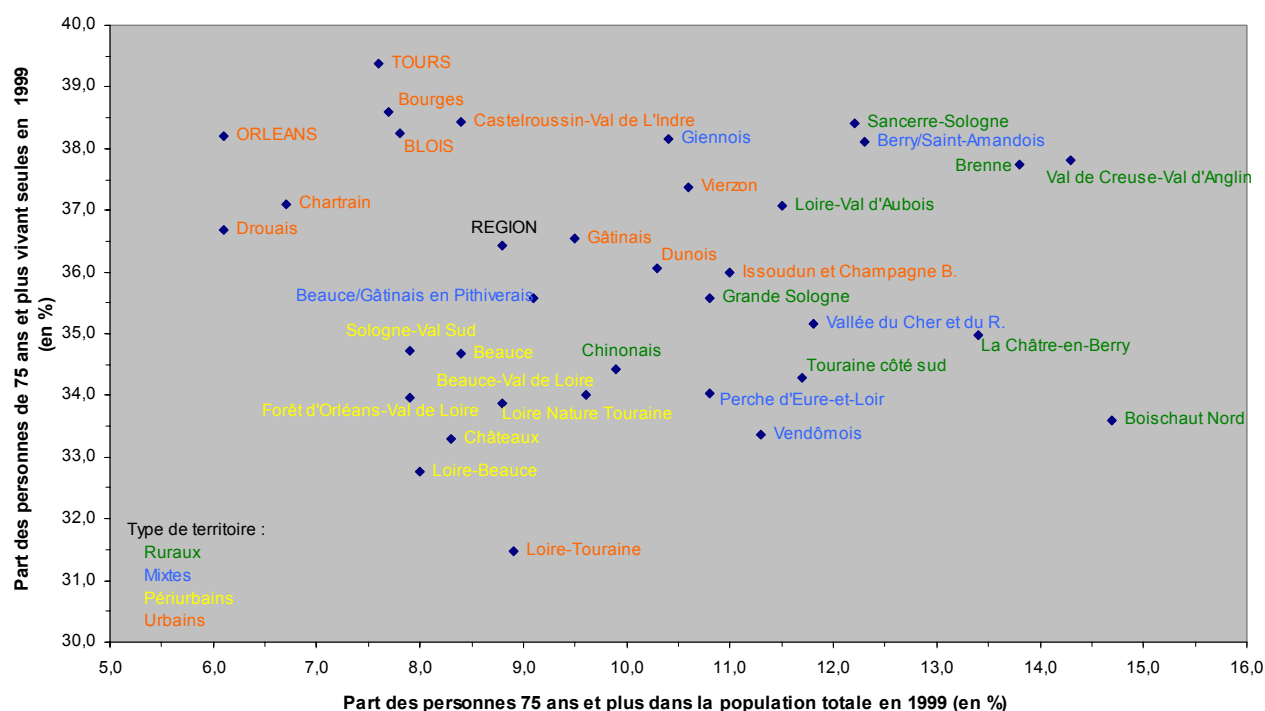
|  | Total | de 75 à 84 ans | 85 ans et + |
|--|-------|----------------|-------------|
| Ensemble des pays*                                     | 35,8  | 33,9           | 39,5        |
| Ensemble des agglomérations<br>(Blois, Orléans, Tours) | 38,8  | 36,4           | 43,7        |
| Région Centre  | 36,4  | 34,4           | 40,4        |

**Les femmes parmi les personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en 1999** (%)

|  | Total | de 75 à 84 ans | 85 ans et + |
|--|-------|----------------|-------------|
| Ensemble des pays*                                     | 79,0  | 78,5           | 79,9        |
| Ensemble des agglomérations<br>(Blois, Orléans, Tours) | 82,6  | 82,6           | 82,7        |
| Région Centre  | 79,8  | 79,4           | 80,5        |

Source : Insee - Recensement de la Population 1999

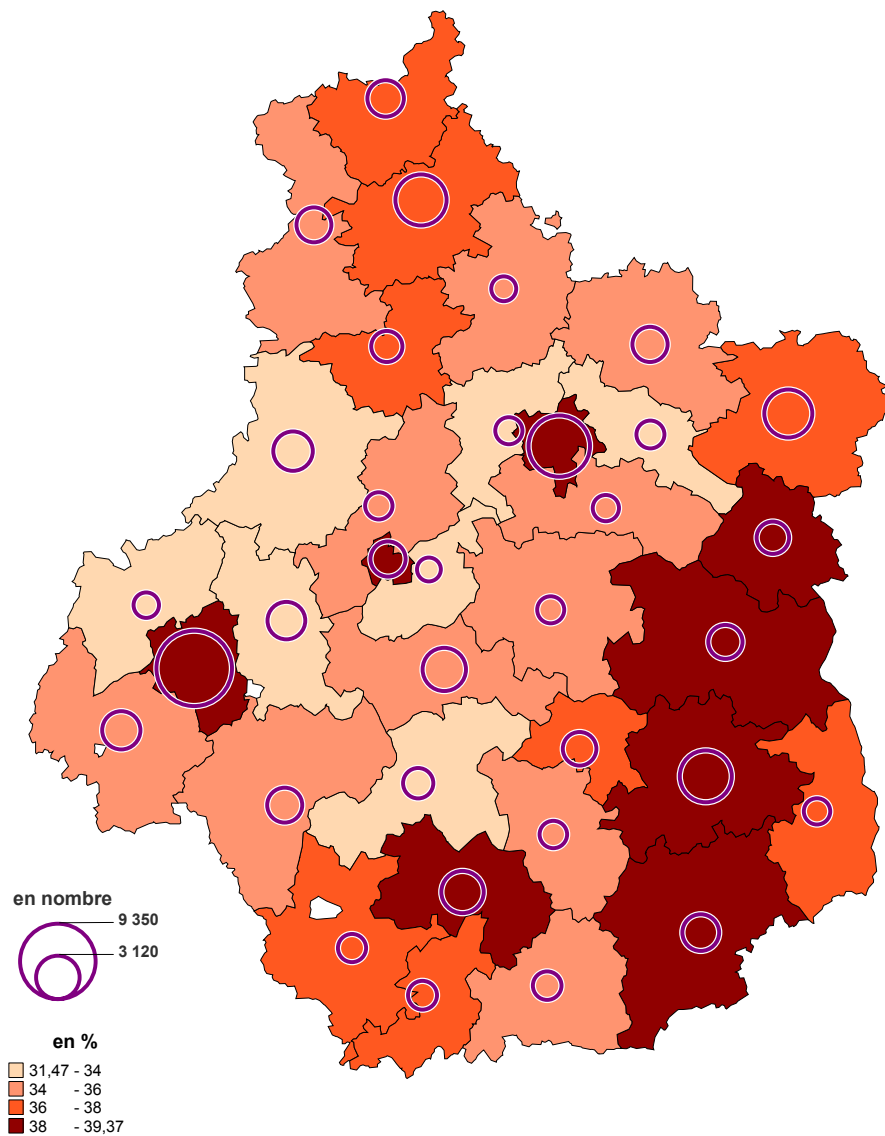
\*ensemble des communes adhérentes à un pays, plus celles qui font partie de l'agglomération de Montargis



Source : Insee - Recensement de la Population 1999

<sup>2</sup> Sont considérés ici comme individus vivant seuls les ménages d'une personne, c'est-à-dire les personnes seules dans leur logement (non compris celles qui vivent en hébergement collectif).

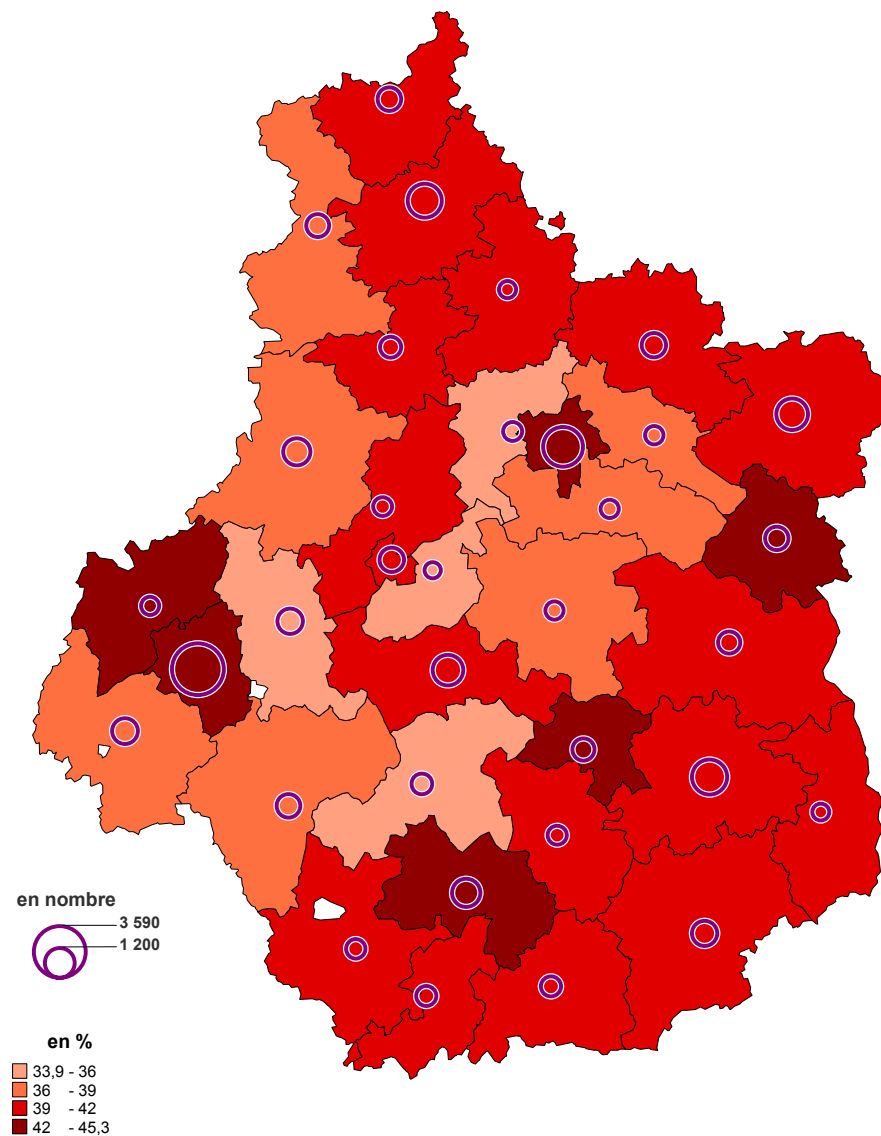
**Proportion des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en 1999**



Région : 36,4  
France métropolitaine : 38,2

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, Recensement 1999

**Proportion des personnes âgées de 85 ans et plus vivant seules en 1999**



Région : 40,4  
France métropolitaine : 42,5

© IGN, INSEE  
Source : INSEE, Recensement 1999

A l'inverse, les pays périurbains traditionnellement peu équipés comptent quant à eux peu de personnes de 75 ans et plus vivant seules, ce sont également des pays plutôt jeunes. Les pays Loire-Touraine et du Chinonais, en bordure de l'agglomération de Tours, comptent également peu de personnes de 75 ans et plus vivant seules.

Outre les pays urbains, on trouve aussi une forte proportion de personnes âgées vivant seules dans les pays situés dans le sud-est de la région, et qui comptent une part plus importante de personnes de 75 ans et plus. Avec les pays urbains de Bourges et Vierzon, ceux de Sancerre-Sologne, Berry/Saint-Amandois et Loire-Val d'Aubois font du département du Cher un département où l'on vit plus souvent seul qu'ailleurs à partir de 75 ans. Dans l'Indre, les pays de Brenne et Val de Creuse-Val d'Anglin sont également dans ce cas avec près de 38 % de personnes seules. Dans l'Indre toujours, certes le pays du Boischaud nord compte une part importante de personnes de 75 ans et plus (près de 15 %), mais moins de 34 % d'entre elles vivent seules.

L'âge est également un facteur déterminant : en effet, sur l'ensemble des pays (voir ci-dessus), près de 34 % de personnes âgées de 75 à 84 ans vivent seules ; elles sont près de 40 % à partir de 85 ans. Dans les centres urbains toujours, près de 44 % des 85 ans et plus vivent seuls dans leur logement. Le veuvage est très fréquent, à partir de 85 ans, âge à partir duquel les phénomènes de dépendance s'accroissent. Mais c'est également à partir de 85 ans que le nombre des personnes vivant en hébergement collectif augmente (maisons de retraite ou hospitalisation de longue durée).

### ➤ ... ou en collectivité

En 1999 dans la région Centre, 11,5 % des 75 ans et plus vivent dans les différents types de collectivité. Une grande majorité de ces personnes, soit 95 % d'entre elles, réside en maison de retraite ou en hôpital de long séjour. Les 5 % restant résident principalement dans des centres d'hébergement et des communautés religieuses (1 300 individus environ).

Si l'on rajoute le nombre de seniors demeurant dans les logements-foyers (ceux-ci sont considérés au recensement comme des logements ordinaires) à la population des maisons de retraite et des services de long séjour (un peu plus de 23000 personnes), c'est près de 27000 personnes de 75 ans et plus environ qui vivent en structures d'hébergement permanent pour personnes âgées.

L'âge est également un facteur déterminant dans le fait de vivre dans une collectivité (maison de retraite ou hôpital de long séjour). Au niveau de la région Centre, on passe de 4,3 % chez les personnes ayant entre 75 et 84 ans, à presque 24 % pour celles ayant 85 ans et plus. Les risques liés à la solitude incitent également les plus âgées à retenir un hébergement collectif comme lieu de vie. Ils sont d'ailleurs moins nombreux à faire ce choix dans les grands centres urbains d'Orléans et Tours notamment. Cette tendance se confirme dans les pays les plus urbanisés de la région (Bourges, Chartres, Châteauroux, Dreux et Montargis), où les 85 ans et plus qui vivent en collectivité sont moins nombreux que dans l'ensemble des pays.

#### Les personnes âgées de 75 ans et plus vivant en hébergement collectif\*\* en 1999 (%)

|  | Total | de 75 à 84 ans | 85 ans et + |
|--|-------|----------------|-------------|
| Ensemble des pays*                                     | 35,8  | 33,9           | 39,5        |
| Ensemble des agglomérations<br>(Blois, Orléans, Tours) | 38,8  | 36,4           | 43,7        |
| Région Centre  | 36,4  | 34,4           | 40,4        |

#### Les femmes parmi les personnes âgées de 75 ans et plus vivant en hébergement collectif\*\* en 1999 (%)

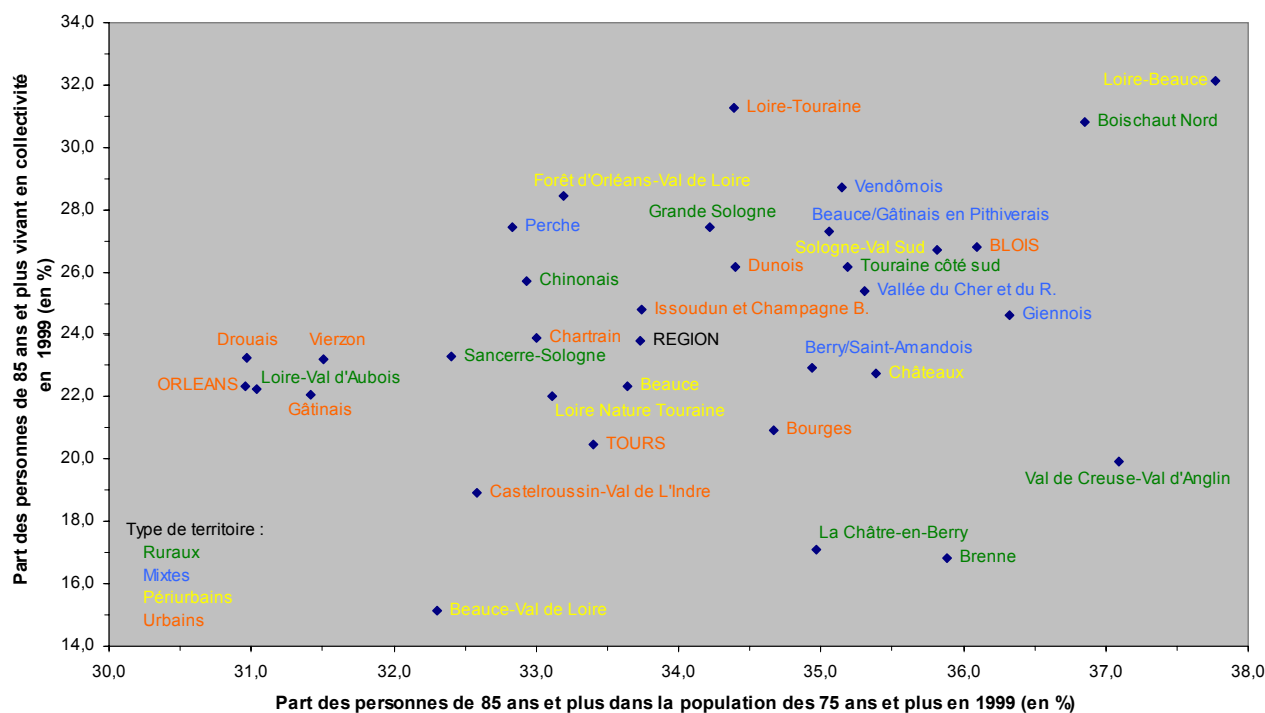
|  | Total | de 75 à 84 ans | 85 ans et + |
|--|-------|----------------|-------------|
| Ensemble des pays*                                     | 77,6  | 69,5           | 80,4        |
| Ensemble des agglomérations<br>(Blois, Orléans, Tours) | 78,2  | 72,5           | 80,3        |
| Région Centre  | 77,7  | 70,1           | 80,4        |

Source : Insee - Recensement de la Population 1999

\*ensemble des communes adhérentes à un pays, plus celles qui font partie de l'agglomération de Montargis

\*\*maison de retraite ou unités d'hospitalisation de longue durée

Par ailleurs, les femmes, si elles sont plus nombreuses à vivre seules, elles sont également plus nombreuses à choisir de vivre en collectivité (environ 78 % des personnes de 75 ans et plus vivant en collectivité sont des femmes). Dans ce cas, l'urbanisation des territoires n'a pas d'influence sur ce choix.



Source : Insee - Recensements de la Population 1990 et 1999

La part des personnes âgées vivant en collectivité est aussi liée à l'offre d'hébergement qui n'est pas toujours conforme à la demande potentielle. Le pays Loire-Beauce, qui présente un profil plutôt jeune, totalise une part importante de personnes très âgées vivant en collectivité. Mis à part le pays du Boischaut Nord, les pays ruraux du sud du département de l'Indre, qui totalisent un plus grand nombre de personnes très âgées au sein de leur population, comptent une part relativement faible de ces personnes vivant en collectivité. Le taux d'hébergement des personnes âgées en collectivité peut être très différent entre les pays où les structures par âge de la population sont équivalentes. Ainsi, le pays de Beauce-Val de Loire, en périphérie de l'agglomération de Blois, compte peu de personnes de 85 ans et plus vivant en collectivité, soit 15,1 % seulement, par rapport au pays Sancerre-Sologne par exemple (23,3 %).

### Des évolutions différenciées entre 1990 et 1999

Entre 1990 et 1999, la part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant en collectivité (maisons de retraite et services de long séjour des hôpitaux), par rapport à la population totale, a globalement peu augmenté en région Centre, passant de 10,2 % à 10,9 %. Toutefois, les effectifs de ces résidents, et par-là même les capacités d'hébergement, se sont accrus de 16,4 % entre les deux recensements. Mais c'est dans les maisons de retraite que l'accueil s'est le plus largement développé : +21,5 % de personnes hébergées. Les services de soins de long séjour, quant à eux, ont enregistré une forte baisse de leur fréquentation, soit -6,2 %.

Au sein des pays, les évolutions entre 1990 et 1999 de l'offre d'hébergement en maisons de retraite sont diverses. Les pays urbains et mixtes, pour la plupart, sont ceux dont l'augmentation a été la plus favorable. Par ailleurs, le fort accroissement dans certains pays comble en réalité un déficit d'offre d'hébergement en maison de retraite. Les pays de Beauce, d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne sont dans ce cas, de même que les pays de Vierzon (dont l'offre a plus que doublé) et Val de Creuse-Val d'Anglin. Ces deux derniers sont des pays vieillissants où réside encore en 1999 un grand nombre de personnes âgées vivant seules. La part des personnes vivant en maison de retraite du pays du Berry/Saint-Amandois et de celui de La Châtre-en-Berry, également dans cette situation, a par contre stagné entre 1990 et 1999.



### ➤ *Les établissements d'hébergement*

L'accueil des personnes âgées, notamment des personnes les moins autonomes, dans des établissements adaptés à leurs besoins, est un aspect important de leur prise en charge. Les unités de soins de longue durée (USLD) et les maisons de retraite (MDR) plus ou moins médicalisées ont été regroupées dans une catégorie unique des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) en 1999. Cette réorganisation, mise en œuvre progressivement depuis 2000, s'accompagne d'une réforme de la tarification applicable aux résidents et surtout de dispositions organisationnelles destinées à améliorer la prise en charge sanitaire, notamment dans les MDR. L'accroissement de la médicalisation des MDR est rendu nécessaire par les besoins de la population hébergée, afin de mieux s'adapter aux besoins d'une clientèle qui vieillit et perd de son autonomie physique et psychique. Ces modifications permettent aux résidents de rester dans le même établissement quelle que soit l'évolution de leur degré de dépendance. Ces établissements assurent une prise en charge globale.

#### ***La maison de retraite : un mode d'hébergement prépondérant en région Centre***

En 2003, les établissements d'hébergement en région Centre regroupent essentiellement des maisons de retraite, catégorie la plus nombreuse (302 établissements), auxquels s'ajoutent les unités de soins de longue durée situées dans les hôpitaux (54 établissements), et des logements-Foyers (89 établissements). Ces établissements proposent essentiellement un hébergement de longue durée.

Les maisons de retraite offrent, en nombre de places installées, un peu moins de 23 000 lits, soit près de 72 % de l'offre totale. Celles-ci représentent le mode d'hébergement prépondérant des personnes âgées, dès lors qu'elles quittent leur domicile. Les unités de soins de longue durée représentent près de 4 600 lits, et les logements-foyers un peu plus de 4 400 logements. Ces 3 types d'établissements offrent également un service d'accueil temporaire avec un peu plus de 500 lits sur l'ensemble de la région Centre.

Plus généralement, si on tient compte de l'ensemble de l'offre en hébergement permanent dans les 445 établissements du territoire régional (maisons de retraite, unités de soins de longue durée et logements-foyers), la région présente un taux d'équipement global de 145,7 lits ou logements pour 1000 habitants de 75 ans et plus au 01/01/2003. Avec le nombre de lits en hébergement temporaire, ce taux atteint 148,1 ‰.

#### ***Les sources et les concepts***

*Le nombre de places installées dans les différents types d'hébergement (publics et privés) ou services de soins infirmiers à domicile est issu du répertoire FINISS des établissements sanitaires et sociaux (extraction au 01/01/1998 et 01/01/2003) de la DRASS.*

*Le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus au 01/01/2003 est estimé par l'INSEE selon la méthode décrite en page 5 du présent document (note de bas de page).*

*Le nombre de places installées pour 1 000 habitants de 75 ans et plus ou "taux d'équipement" met en regard un nombre de places et un nombre de personnes susceptibles d'y recourir. Le taux d'équipement est calculé en utilisant comme référence la population des personnes âgées de 75 ans et plus. Le taux d'équipement au 01/01/2003 est calculé par rapport à la population estimée au 01/01/2003, le taux d'équipement au 01/01/1998 est calculé par rapport à la population au recensement de 1999.*

Entre 1998 et 2003, l'offre en nombre de lits ou logements a peu progressé au niveau régional : +1,6 % en hébergement permanent, et compte-tenu des évolutions démographiques estimées, le taux d'équipement aurait même baissé de -1,6 points. Toutefois, avec la création depuis 1999 des EPHAD, qui concerne en grande partie les maisons de retraite et les unités de soins de longue durée, et le souci d'une prise en charge adaptée à une population vieillissante, le nombre de places médicalisées s'est accru de 3,3 %. Ainsi, le taux d'équipement serait passé de 59,5 à 60,8 lits médicalisés pour 1000 habitants de 75 ans et plus.

Toutefois, au sein de la région, le type d'offre se répartit un peu différemment selon que l'on considère les pays ou les grandes agglomérations que sont Blois, Orléans et Tours. L'offre dans l'ensemble des pays est en grande partie concentrée dans les maisons de retraite (75,6 % de l'offre totale), tandis qu'elle est peu développée dans les logements-foyers (seulement 10,4 %). Au contraire, l'offre dans les grandes agglomérations est plus diversifiée : 57,9 % dans les maisons de retraite et 26,6 % dans les logements-foyers. Toutefois, cette répartition varie d'un territoire ou d'une agglomération à l'autre, de même en ce qui concerne les lits en unité de soins de longue durée.

Afin de faire face aux besoins des personnes âgées les plus dépendantes, l'ensemble des structures d'hébergement permanent en région Centre offre 13 200 places en section de cure médicale (lits médicalisés), soit 41,4 % du nombre total de places. Celles-ci peuvent ainsi accueillir des personnes âgées lorsqu'elles ont besoin d'une surveillance médicale, de soins médicaux ou para médicaux. L'ensemble des pays en compte près de 44 %, contre 32,2 % seulement dans les agglomérations de Blois, Orléans et Tours.

#### Accueil des personnes âgées

Lits ou places installés au 01/01/1998 et 01/01/2003 publics ou privés

Taux d'équipement pour 1000 habitants de 75 ans et plus

| Type d'accueil  | Ensemble des pays* |              | Ensemble des agglomérations** |              | Total région Centre |              |
|---|--------------------|--------------|-------------------------------|--------------|---------------------|--------------|
|   | 01/01/1998         | 01/01/2003   | 01/01/1998                    | 01/01/2003   | 01/01/1998          | 01/01/2003   |
| <b>Hébergement permanent</b>  |                    |              |                               |              |                     |              |
| <b>Maison de retraite et unité de soins de longue durée</b>                         |                    |              |                               |              |                     |              |
| Nombre d'établissements   | 291                | 287          | 60                            | 55           | 351                 | 342          |
| Nombre total de lits  | 22 524             | 22 633       | 4 854                         | 4 862        | 27 378              | 27 495       |
| <i>dont nombre de lits médicalisés</i>  | 10 614             | 10 999       | 2 129                         | 2 087        | 12 743              | 13 086       |
| Taux d'équipement en lits de maisons de retraite et soins de longue durée           | 133,1              | 132,1        | 107,2                         | 102,3        | 127,4               | 125,6        |
| <b>Logement-foyer</b>   |                    |              |                               |              |                     |              |
| Nombre d'établissements   | 58                 | 60           | 28                            | 28           | 87                  | 89           |
| Nombre de logements   | 2 501              | 2 628        | 1 756                         | 1 763        | 4 275               | 4 409        |
| <i>dont nombre de lits médicalisés</i>  | 27                 | 66           | 8                             | 48           | 35                  | 114          |
| Taux d'équipement en logements de logements-foyers                                  | 14,8               | 15,3         | 38,8                          | 37,1         | 19,9                | 20,1         |
| <b>Taux d'équipement total en hébergement permanent</b>                             | <b>147,9</b>       | <b>147,5</b> | <b>146,0</b>                  | <b>139,4</b> | <b>147,3</b>        | <b>145,7</b> |
| <i>dont taux d'équipement en lits médicalisés</i>                                   | <i>62,9</i>        | <i>64,6</i>  | <i>47,2</i>                   | <i>44,9</i>  | <i>59,5</i>         | <i>60,8</i>  |
| <b>Hébergement temporaire</b>   |                    |              |                               |              |                     |              |
| Nombre de lits  | 341                | 377          | 69                            | 133          | 410                 | 510          |
| Taux d'équipement en lits d'hébergement temporaire                                  | 2,0                | 2,2          | 1,5                           | 2,8          | 1,9                 | 2,3          |
| <b>Taux d'équipement total en structure d'hébergement (permanent et temporaire)</b> | <b>149,9</b>       | <b>149,7</b> | <b>147,5</b>                  | <b>142,2</b> | <b>149,2</b>        | <b>148,1</b> |

Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000, recensement de la population 1999

\* ensemble des communes adhérentes à un pays, plus celles qui font partie de l'agglomération de Montargis

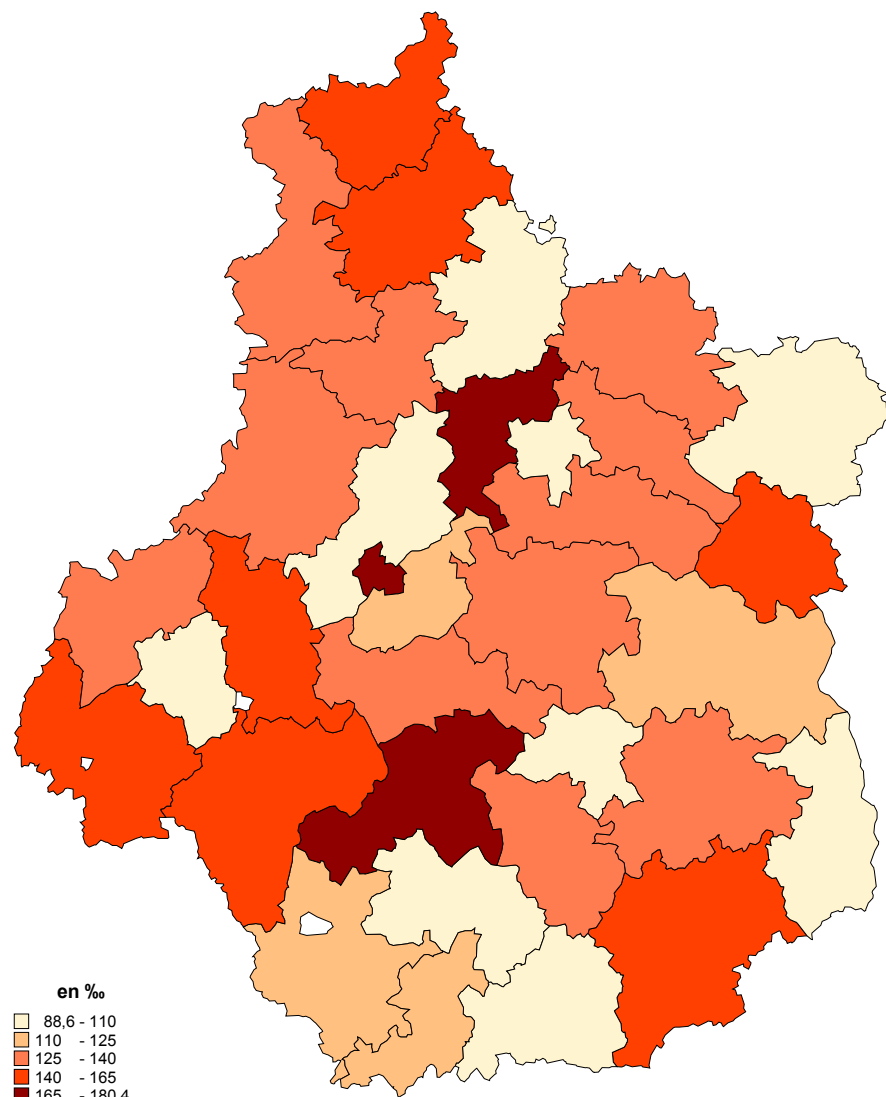
\*\* agglomérations de Blois, Orléans et Tours

### *Les maisons de retraite et les unités de soins de longue durée*

L'ensemble des pays compte 132,1 lits pour 1000 habitants de 75 ans et plus en 2003 (125,6 ‰ au niveau de la région). Ce résultat est relativement stable par rapport à 1998 (133,1 ‰), mais les évolutions entre 1998 et 2003 avec la transformation d'établissements en EPHAD, pour certains en cours d'accréditation, sont difficilement mesurables sur des zonages réduits.

Au sein de la région, certains territoires sont relativement peu équipés. Les agglomérations d'Orléans et Tours comptent moins de 100 lits pour 1000 habitants de 75 ans et plus en 2003. Cette faiblesse est compensée par un accueil en logement-foyer plus important. Au contraire, l'agglomération de Blois est plutôt bien pourvue (167,1 ‰). Le pays des Châteaux et celui de Beauce-Val de Loire en périphérie de l'agglomération de Blois sont quant à eux plus faiblement équipés : respectivement 113 ‰ et 103,7 ‰.

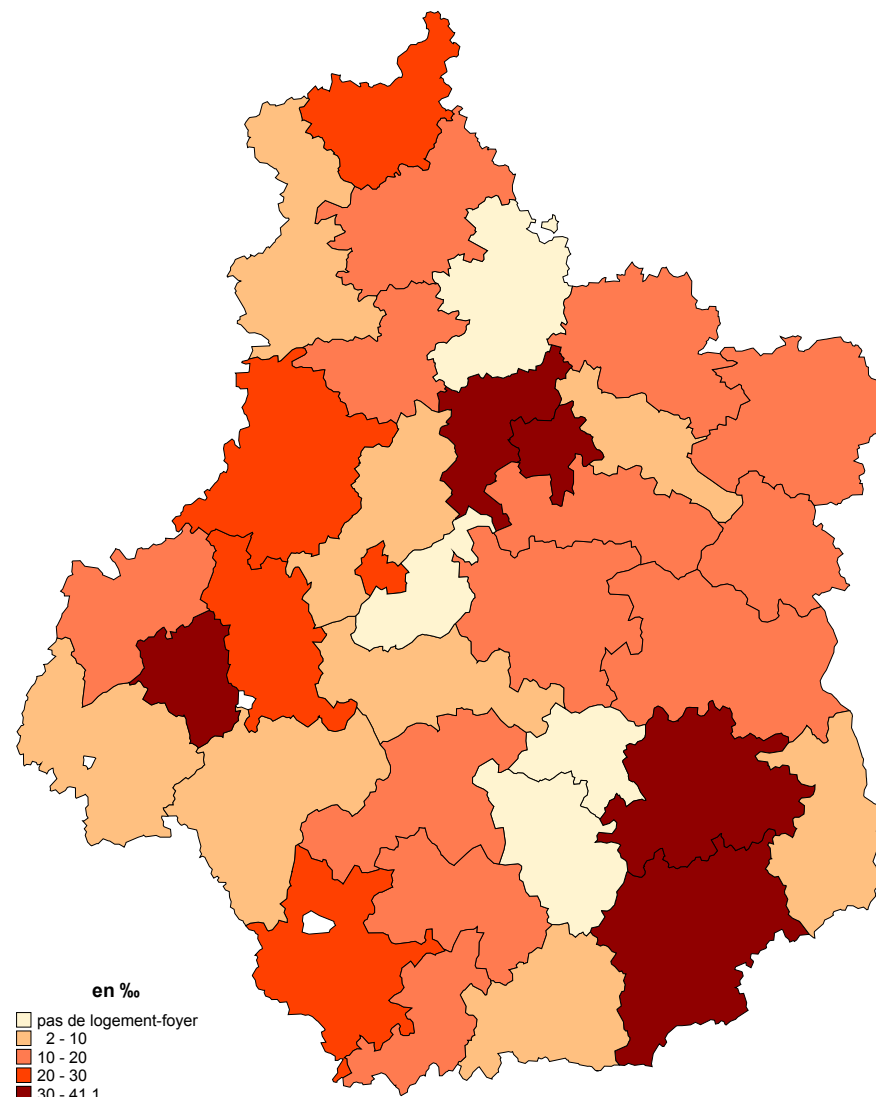
Taux d'équipement au 01/01/2003 en nombre de lits  
en maisons de retraite et unités de soins de longue durée  
pour 1 000 hab. âgés de 75 ans et plus



Région : 125,6

© IGN, INSEE  
Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000

Taux d'équipement au 01/01/2003  
en nombre de logements en logements-foyers  
pour 1 000 hab. âgés de 75 ans et plus



Région : 20,1

© IGN, INSEE  
Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000

Deux pays, caractérisés par des réalités démographiques très différentes, sont également très faiblement équipés de ce type d'hébergement : le pays de Beauce (91,7 ‰), pays "jeune", et celui de La Châtre en Berry (96,3 ‰), pays "vieillissant". Par ailleurs, ces deux pays n'ont aucun (pays de Beauce) ou très peu (pays de La Châtre en Berry) d'accueil en logement-foyer.

Les pays situés en périphérie de l'agglomération de Tours, peu équipée elle-même, présentent au contraire des capacités d'hébergement relativement développées : Chinonais (140,8 ‰), Loire-Touraine (150,7 ‰), et Touraine côté sud (156 ‰).

Le pays de Loire-Beauce semble quant à lui concentrer ce type d'hébergement avec un taux d'équipement de 180,4 ‰, tandis que les pays alentour (Beauce et Beauce-Val de Loire) et l'agglomération d'Orléans sont bien en dessous de la moyenne régionale.

Au sud de la région, le pays du Berry/Saint-Amandois est très bien doté (145,3 ‰), contrairement aux pays du sud de l'Indre.

### ***Les logements-foyers***

Contrairement au type d'accueil précédent, le logement-foyer est la structure qui se rapproche le plus du logement ordinaire. Il comporte de petits logements autonomes et propose des services facultatifs facturés indépendamment.

Pour l'ensemble des pays, on dénombre 15,3 logements pour 1000 habitants de 75 ans et plus en 2003 (20,1 ‰ au niveau de la région), tandis que les 3 grandes agglomérations en comptent 37,1 ‰. De même, les pays les plus urbanisés de Bourges et Drouais comptent un nombre important de logements en logement-foyer, avec respectivement des taux d'équipement de 24,5 et 34,6 ‰.

Toutefois, l'urbanisation des territoires n'est pas un gage d'un équipement élevé en logements-foyers. Les pays de Vierzon, et d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne, dans le sud de la région, ne possèdent aucun équipement de ce type.

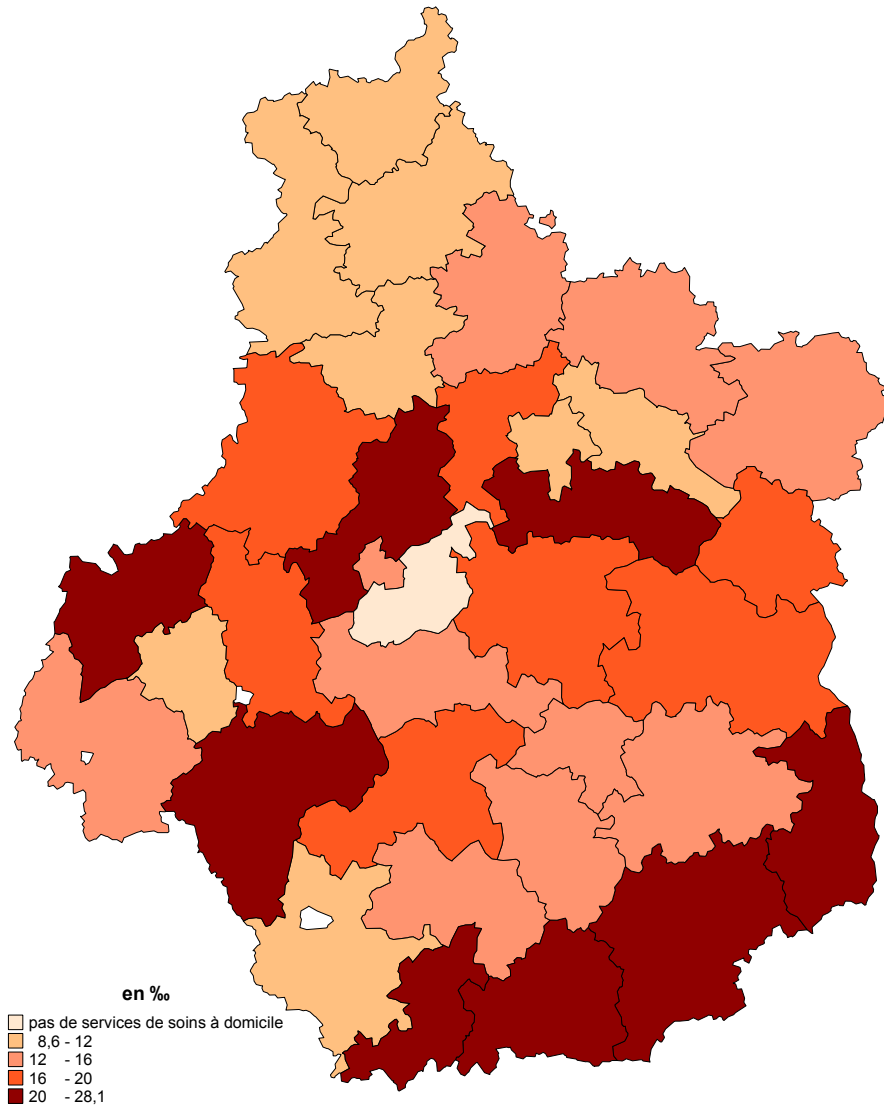
Dans le département du Cher, outre le pays de Bourges avec un taux d'équipement total de 34,6 ‰, le pays du Berry/Saint-Amandois détient le plus fort taux d'équipement de la région, soit 41,1 ‰. Ces deux pays ont, par ailleurs, la particularité d'être relativement bien équipés en lits de maison de retraite et unité de soins de longue durée. Le pays de Loire-Beauce, avec un taux de 37,8 logements pour 1000 habitants de 75 ans et plus, et un équipement très élevé en lits de maison de retraite et unité de soins de longue durée, est également dans ce cas.

### **➤ *Les soins à domicile***

L'équipement en places de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) dans l'ensemble des pays, avec un taux d'équipement de 15,7 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, est dans une situation plutôt avantageuse par rapport à l'ensemble de la région. Il est supérieur à ce qu'il est dans l'ensemble des agglomérations importantes, notamment à Orléans, avec un taux de 9,2 ‰, et Tours, avec un taux de 11,2 ‰. Ces services sont plutôt localisés dans les territoires les moins urbains ; si on enlève les agglomérations de Bourges, Chartres, Châteauroux, Dreux et Montargis, le taux d'équipement de l'ensemble des pays est de 16,3 ‰.

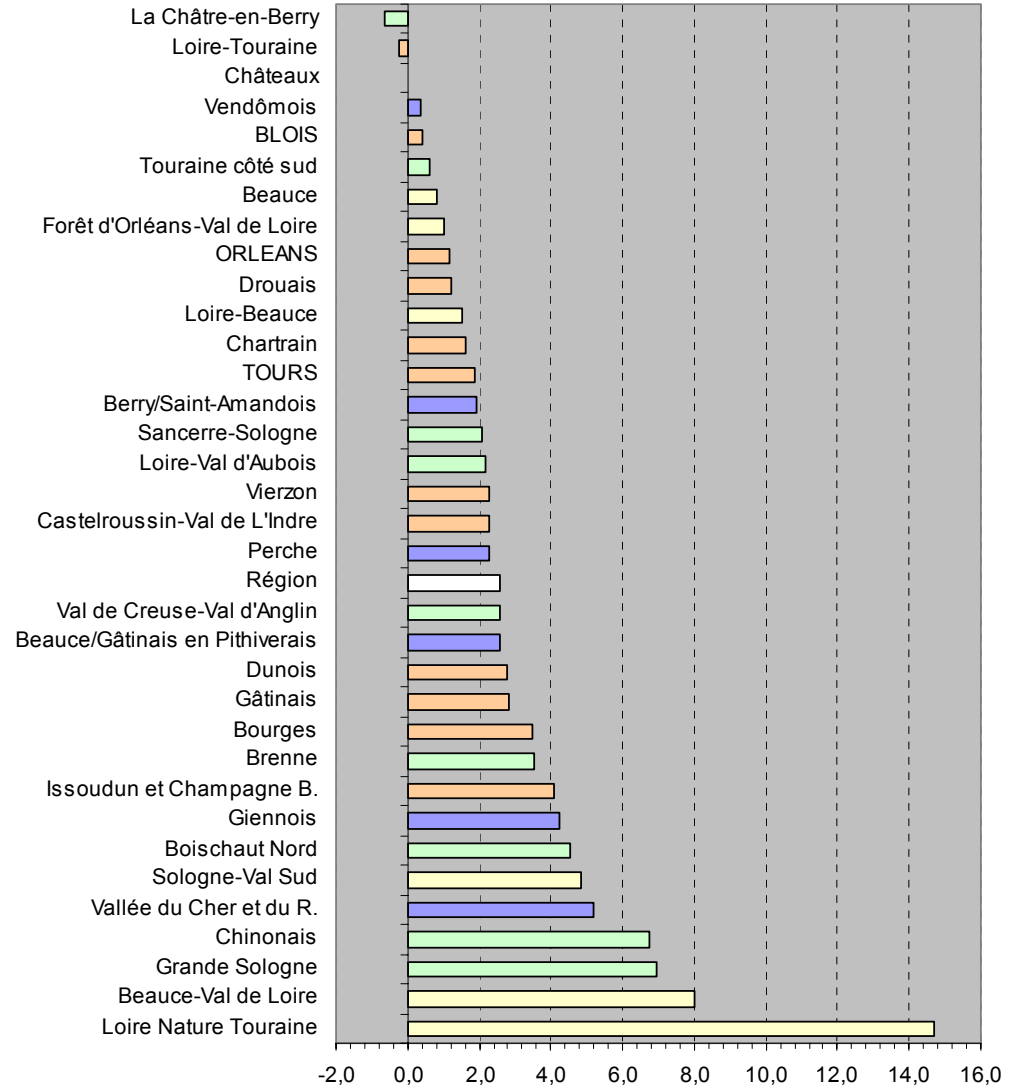
Sur la période 1998/2003, le nombre de places de SSIAD s'est largement développé au sein de la région. En dehors des neufs principales agglomérations de la région, la progression a été de +25,4 %, tandis que dans l'ensemble constitué par les seules agglomérations de Blois, Tours et Orléans, elle a été de 20,9 %. Ainsi, compte-tenu des évolutions démographiques estimées, le taux d'équipement en places au niveau régional a augmenté de 2,6 points.

### Taux d'équipement au 01/01/2003 en nombre de places en services de soins infirmiers à domicile pour 1 000 hab. âgés de 75 ans et plus



© IGN, INSEE  
Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000

### Evolution du taux d'équipement 1998/2003 (en points)



Région Centre : +2,6 points

**Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**  
**Places installées au 01/01/1998 et 01/01/2003**  
**Taux d'équipement pour 1000 habitants de 75 ans et plus**

|   | Ensemble des pays* |            | Ensemble des agglomérations** |            | Total région Centre |            |
|---|--------------------|------------|-------------------------------|------------|---------------------|------------|
|   | 01/01/1998         | 01/01/2003 | 01/01/1998                    | 01/01/2003 | 01/01/1998          | 01/01/2003 |
| Nombre de services de soins infirmiers à domicile | 77                 | 83         | 7                             | 7          | 84                  | 90         |
| Nombre de places                                  | 2 170              | 2 687      | 430                           | 520        | 2 600               | 3 207      |
| Taux d'équipement en places                       | 12,8               | 15,7       | 9,5                           | 10,9       | 12,1                | 14,6       |

Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000, recensement de la population 1999

\* ensemble des communes adhérentes à un pays, plus celles qui font partie de l'agglomération de Montargis

\*\* agglomérations de Blois, Orléans et Tours

Au sein de la région, certains pays ont des taux d'équipement au-dessus de la moyenne, et sont supérieurs à 20 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus. Les pays du sud de la région - Val de Creuse-Val d'Anglin, La Châtre en Berry, Berry/Saint-Amandois et Loire-Val d'Aubois - présentent un taux d'équipement élevé en adéquation avec leur profil démographique âgé, où la part des personnes de 85 ans et plus vivant seules est supérieure à 40 %. Egalement plus "âgé", le pays Touraine Côté Sud fait également partie de ces pays bien équipés, bien que sa part de 85 ans et plus vivant seuls soit relativement faible (36,3 %). Plus "jeunes" mais avec une part des 85 ans et plus vivant seuls également importante, les pays de Beauce-Val de Loire et Loire Nature Touraine présentent un niveau d'équipement important (un peu plus de 24 ‰). Le nombre de place en SSIAD de ce dernier pays a d'ailleurs plus que doublé entre 1998 et 2003, et cette augmentation a plus que compensé le faible équipement de 1998. Egalement plus "jeune" et où peu de personnes de 85 ans et plus vivent seules, le pays Sologne-Val Sud présente un taux d'équipement élevé (21,8 ‰), mais l'agglomération d'Orléans (9,2 ‰) et le pays de la Forêt d'Orléans-Val de Loire (10,2 ‰) sont faiblement équipés.

Parmi les territoires les plus faiblement équipés, on trouve les pays du département de l'Eure-et-Loir. Avec des profils démographiques plutôt jeunes, ces pays ont toutefois des taux d'équipement faibles (de 8,7 à 13,3 ‰) au regard de leur population de 75 ans et plus. De même, les pays les plus urbanisés du sud de la région sont également faiblement équipés. Les pays du Castelroussin-Val de l'Indre, de Vierzon, d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne, et de Bourges, présentent des taux d'équipement compris entre 12,7 et 14,3 ‰.

Au sein des pays, un équipement plus faible en SSIAD n'est pas forcément compensé par un taux d'équipement en hébergement collectif important. Le degré d'urbanisation du territoire a, quant à lui, une influence directe sur le niveau d'équipement des pays en places de SSIAD, opposant ainsi le rural à l'urbain. Les taux d'équipement des pays ruraux sont plutôt élevés (en dehors du pays de Brenne peu équipé avec un taux de 11 ‰), et sont compris entre 15,2 ‰ pour le pays du Chinonais et 24,2 ‰ pour celui de La Châtre-en-Berry. Quant aux pays urbains, leurs taux d'équipement sont compris entre 8,7 ‰ pour le pays Dunois et 15,7 ‰ pour celui du Gâtinais (non compté le pays Loire-Touraine, particulièrement favorisé avec un taux de 17,7 ‰).

Cette opposition rural-urbain peut permettre de relever des situations plus délicates vis-à-vis de l'équipement en SSIAD. Le premier exemple concerne le pays de Brenne, pays rural âgé, qui présente un taux d'équipement faible au regard de sa population âgée, malgré une augmentation de son taux d'équipement de 3,5 points entre 1998 et 2003. Ce pays compte une proportion importante de personnes de 85 ans et plus vivant seules (41 %). Le taux d'équipement en hébergement est par ailleurs moyen. Toutefois, ce pays bénéficie-t-il du fort taux d'équipement de deux pays voisins que sont les pays Touraine Côté Sud et Val de Creuse-Val d'Anglin ? Le deuxième exemple concerne le pays des Châteaux. Certes, ce pays est sous l'influence de l'agglomération de Blois pour ce qui est des services aux personnes âgées, mais c'est le seul pays où il n'existe aucun SSIAD. L'hébergement collectif y est, par ailleurs, peu développé. Toutefois, les pays alentour font partie des pays où la progression des taux d'équipement entre 1998 et 2003 a été importante (de 5 à 8 points).

## ➤ *L'accueil des personnes âgées face aux enjeux démographiques*

L'hébergement collectif pour personnes âgées revêt des formes variées pour les 31 pays et les 3 agglomérations importantes de la région (Blois, Orléans, Tours). On peut néanmoins regrouper les territoires selon plusieurs configurations. Celles-ci sont fondées sur un taux d'équipement total<sup>3</sup> en hébergement collectif en 2003 et les caractéristiques démographiques de chaque territoire au recensement de la population de 1999. Nous avons notamment tenu compte de plusieurs indicateurs démographiques :

- la part, dans la population totale, des personnes de 75 ans et plus (susceptibles d'être concernées par une admission dans un hébergement collectif),
- la part, dans la population des 75 ans et plus, des personnes de 85 ans et plus.
- la part des personnes vivant seules dans la population des 85 ans et plus.

Le taux d'équipement total des pays en matière d'hébergement collectif pour les personnes âgées est très variable (de 91,7 ‰ à 218,1 ‰). Dans la plupart d'entre eux, la population de 75 ans et plus au recensement de la population de 1999, population susceptible d'être concernée par une admission dans un établissement, représente 6 à près de 15 % de la population totale. Ces pays se distinguent néanmoins par une offre en hébergement collectif plus ou moins importante. Plus précisément, on peut distinguer trois groupes de pays en fonction de leur niveau d'équipement.

*D'un groupe de pays à l'autre, la part des personnes de 85 ans et plus, isolées dans leur logement, diminue quand le niveau d'équipement augmente.*

• **7 pays (Beauce, Beauce-Val de Loire, bassin de vie Castelroussin-Val de l'Indre, Châteaux, Gâtinais, Loire Nature Touraine, Vierzon)** présentent des profils démographiques plus ou moins âgés, mais comptent relativement peu de 85 ans et plus dans leur population âgée (entre 31 et 33,6 %). Leur particularité est de compter un nombre important de personnes de 85 ans vivant seules (entre 40 et 42,9 %). Les pays de ce groupe ont des taux d'équipement en hébergement collectif relativement faibles (de 91,7 à 123,4, et 147,5 ‰ pour le pays Loire Nature Touraine). Dans ce groupe, le pays des Châteaux est un peu à part, avec seulement un peu plus de 35 % de 85 ans et plus dans sa population âgée, et 37,8 % de personnes de 85 ans et plus vivant seules. Il présente, toutefois, un taux d'hébergement faible de 113 ‰.

L'hébergement en logement-foyer est peu développé, mis à part pour les pays de Vierzon et du bassin de vie Castelroussin-Val de l'Indre. Cependant, même pour ces deux pays, les résultats sont proches de la moyenne. Ce type d'équipement est par ailleurs inexistant dans les pays de Beauce, Loire Nature Touraine et Châteaux.

Les soins infirmiers à domicile sont peu développés en général, voire inexistant dans le pays des Châteaux. Seuls les pays de Beauce-Val de Loire et Loire Nature Touraine sont au-dessus de la moyenne des pays avec un peu plus de 24 ‰.

Le pays de Beauce, sous l'influence des aires urbaines de Chartres, Orléans et Paris, est particulièrement défavorisé en ce qui concerne l'hébergement collectif avec un taux d'équipement de 91,7 ‰. Il ne possède pas d'hébergement en logement-foyer, ni d'hébergement temporaire. Il compte par ailleurs peu de places en services de soins infirmiers à domicile, soit 13,4 ‰. Le pays des Châteaux présente un peu la même situation, avec l'agglomération de Blois qui concentre les équipements.

---

<sup>3</sup> Il s'agit du nombre de lits ou logements en hébergement permanent (maison de retraite, unité de soins de longue durée, logements-foyers) et en hébergement temporaire pour 1000 habitants de 75 ans et plus (population estimée au 01/01/2003).

• **7 pays (Beauce/Gâtinais en Pithiverais, Chinonais, Dunois, Forêt d'Orléans-Val de Loire, Grande Sologne, Perche d'Eure-et-Loir, Sologne-Val Sud)** présentent des profils démographiques plus ou moins âgés, mais le nombre de personnes de 85 ans et plus vivant seules est légèrement plus faible pour la plupart (sauf pour le pays de Beauce/Gâtinais en Pithiverais dans la moyenne). Ces pays ont des taux d'équipement en hébergement collectif moyens qui varient entre 134,4 et 155,1 ‰. Les pays de la

Forêt d'Orléans-Val de Loire et Sologne-Val Sud, quant à eux, ont des profils relativement plus jeunes, mais présentent des capacités d'hébergement moyennes (respectivement 135,4 et 155,1 ‰).

Pour ces pays, l'hébergement s'appuie essentiellement sur les maisons de retraite et les unités de soins de longue durée. Les capacités en logement-foyer sont plutôt faibles ; mis à part le pays de Beauce/Gâtinais en Pithiverais avec 15,3 ‰, le taux d'équipement en logements de ce type varie entre 3,6 et 14,0 ‰.

Les soins infirmiers à domicile sont plutôt peu développés, avec des taux de 8,7 à 15,2 ‰. Seuls les pays de Grande Sologne et Sologne-Val Sud présentent des taux supérieurs à la moyenne avec respectivement 18,4 et 21,4 ‰.

• **4 pays (Touraine côté sud, Loire-Beauce, Loire-Touraine, Vendômois)** comptent une part plus importante de 85 ans et plus dans leur population de 75 ans et plus (de 34,4 % à 37,8 %), bien que les pays Loire-Beauce et Loire-Touraine présentent des profils plus jeunes avec moins de 9 % de 75 ans et plus dans leur population. En revanche, les personnes de 85 ans et plus vivant seules y sont peu nombreuses. Ces pays ont des taux d'équipement en hébergement collectif relativement élevés (de 161,1 à 218,1 ‰).

Au sein de ces pays, l'hébergement est relativement varié : ils ont un taux d'équipement en logements-foyers au-dessus de la moyenne des pays (de 20 à 37,8 ‰), mis à part le pays de Touraine côté sud qui présente un taux d'équipement de 5,6 ‰.

Les soins infirmiers à domicile sont par ailleurs très développés, et les taux d'équipement varient entre 16,6 et 23,1 ‰.

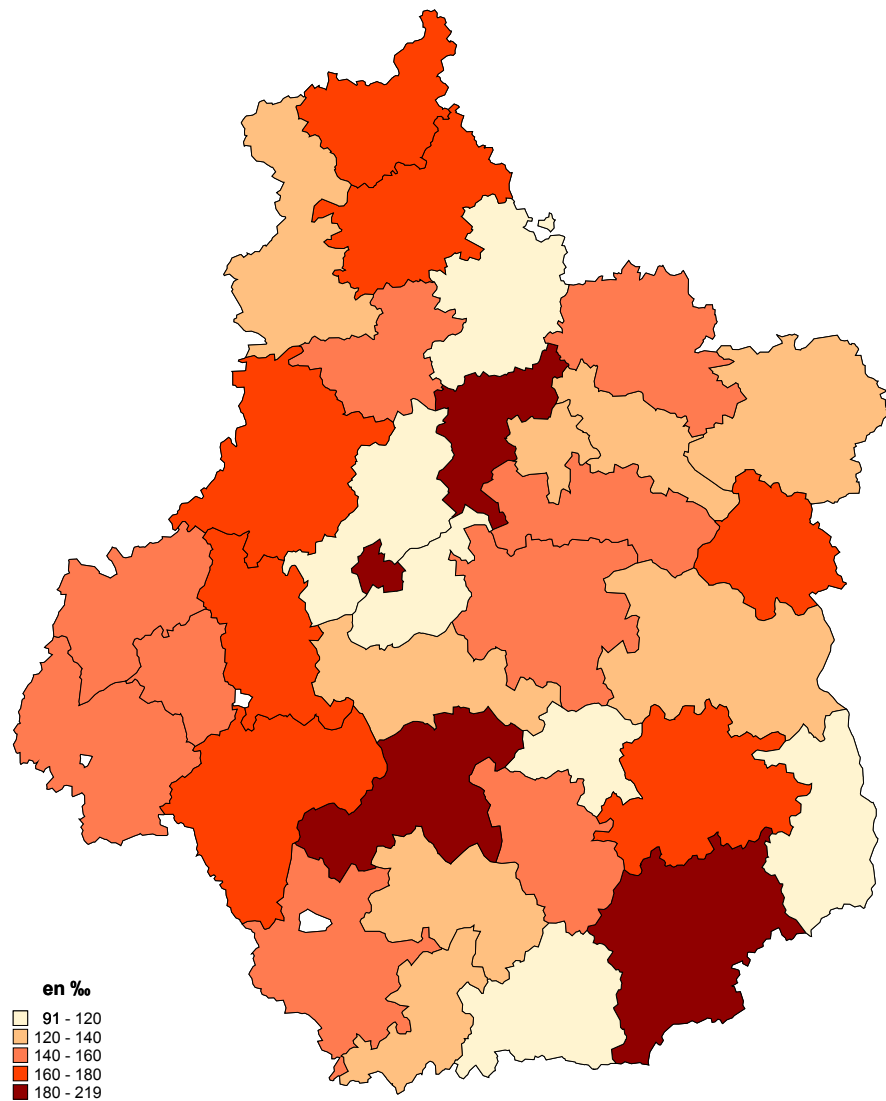
*Dans les pays qui se caractérisent par la présence d'une population âgée nombreuse, on observe une forte hétérogénéité au niveau de l'équipement en hébergement collectif.*

• **10 pays (Berry/Saint-Amandois, Boischaut nord, Brenne, Giennois, Issoudun et Champagne Berrichonne, La Châtre en Berry, Loire-Val d'Aubois, Sancerre-Sologne, Val de Creuse-Val d'Anglin, Vallée du Cher et du Romorantin)** se caractérisent par une forte proportion de 75 ans et plus (de 10,4 à 14,7 %). Par ailleurs, pour la plupart de ces pays, une part importante des 85 ans et plus vit seule (de 40,1 à 44,6 %), seul le pays du Boischaut nord en comptant moins de 40 % dans cette situation. Les taux d'équipement en hébergement collectif de ces pays sont variables (entre 107,9 et 188,4 ‰).

Deux pays ayant des capacités d'hébergement importantes, Berry/Saint-Amandois avec 188 ‰ et Giennois avec 160,6 ‰, ont également une part très élevée de personnes de 85 ans et plus vivant seules (respectivement 42 et 44,6 %). Par ailleurs, les soins infirmiers à domicile sont relativement développés dans ces deux pays, avec des taux respectivement de 28 et 17,6 ‰.

L'hébergement collectif est plutôt varié dans ce groupe. Le Berry/Saint-Amandois s'appuie largement sur les 3 types d'hébergement. En revanche, les pays de La Châtre en Berry et de La Vallée du Cher et du Romorantin possèdent peu de places en logement-foyer (respectivement 3,5 et 2,0 ‰) par rapport aux autres pays de ce groupe, le pays d'Issoudun et de la Champagne Berrichonne, quant à lui, n'en possédant aucun.

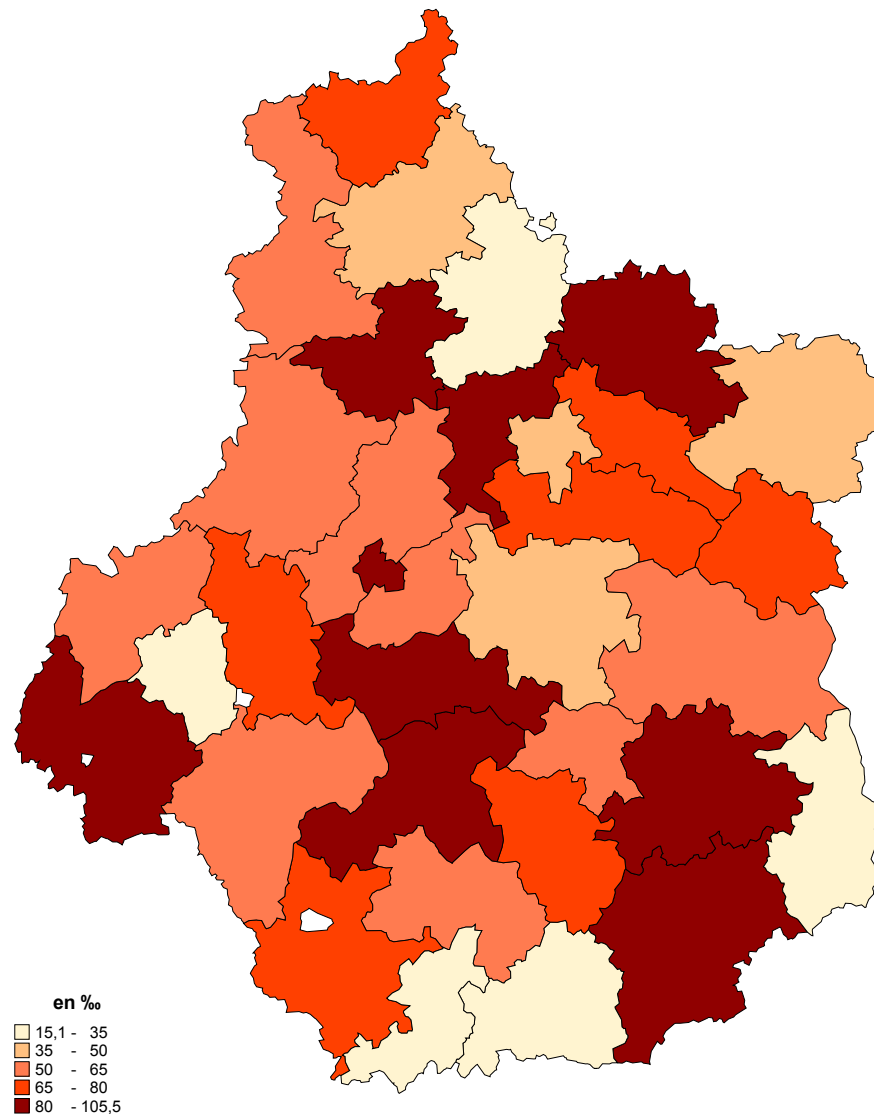
Taux d'équipement au 01/01/2003  
en nombre de lits ou logements  
en hébergement permanent et temporaire  
pour 1 000 hab. âgés de 75 ans et plus



Région : 148,1

© IGN, INSEE  
Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000

Taux d'équipement au 01/01/2003  
en nombre de lits médicalisés  
pour 1 000 hab. âgés de 75 ans et plus



Région : 60,3

© IGN, INSEE  
Source : DRASS-FINESS, INSEE-OMPHALE 2000

*Les pays qui intègrent un pôle urbain important se caractérisent à la fois par une proportion de personnes âgées relativement faible et par des taux d'équipement importants.*

• **3 pays (Bourges, Chartrain, Drouais)** sont les pays les plus jeunes, avec une proportion faible de 75 ans et plus, et les plus urbanisés de la région. Ils possèdent des taux d'équipement très importants (de 169,9 à 179,7 ‰), d'autant plus que près de 41 % en moyenne de leur population des 85 ans et plus vit seule.

L'urbanisation de ces 3 pays favorise un hébergement varié sur leur territoire. Les logements foyers sont développés : 16,9 ‰ dans le pays Chartrain, 24,5 ‰ dans le pays Drouais, et 34,6 ‰ dans le pays de Bourges.

Les soins infirmiers à domicile sont au contraire très peu développés (de 9,9 à 12,8 ‰).

Au-delà de ces trois configurations, se situent les trois agglomérations importantes de la région que sont Blois, Orléans et Tours. Si ces agglomérations ont un profil démographique plutôt jeune, Blois compte une part un peu plus importante de personnes de 85 ans et plus dans sa population âgée et une part un peu plus faible de 85 ans et plus vivant seuls. L'hébergement collectif à Blois est très développé (197,4 ‰) et repose en grande partie sur les maisons de retraite et unités de soins de longue durée. Orléans et Tours ont un niveau d'équipement plus faible (respectivement 124 et 142,5 ‰). Par ailleurs, l'hébergement collectif en logement-foyer est particulièrement développé dans ces deux agglomérations (respectivement 34,5 et 40,8 ‰).

### ➤ *Les équipements en services*

Les personnes âgées sont sensibles à l'offre de services existant à proximité de chez elles et l'accessibilité à ces services directement sur leur lieu de résidence est un aspect important du maintien à domicile. Les agglomérations de Blois, Orléans et Tours sont particulièrement bien pourvues en services divers, tant en nombre de communes équipées que de population âgée desservie. L'urbanisation des territoires favorise la présence d'équipements au niveau communal, notamment en ce qui concerne les commerces et services de première nécessité.

**Niveau d'équipement pour certains services en % de communes équipées et % de population de 75 ans et plus desservie**

|  | Ensemble des pays* |            | Ensemble des agglomérations** |            | Total région Centre |            |
|--|--------------------|------------|-------------------------------|------------|---------------------|------------|
|  | communes           | population | communes                      | population | communes            | population |
| <b>Commerces et services de 1ère nécessité (en 2003)</b> |                    |            |                               |            |                     |            |
| Alimentation   | 24,9               | 65,7       | 50,8                          | 86,9       | 25,7                | 70,1       |
| Poste  | 36,4               | 81,2       | 82,0                          | 98,8       | 39,7                | 84,6       |
| Boulangerie  | 41,7               | 82,3       | 82,0                          | 98,8       | 43,1                | 85,8       |
| Banque   | 17,1               | 63,3       | 60,7                          | 95,5       | 18,5                | 70,0       |
| <b>Services d'aide à domicile (en 1998)</b>              |                    |            |                               |            |                     |            |
| Portage des repas  | 56,7               | 74,1       | 55,7                          | 90,5       | 56,6                | 77,5       |
| Aide ménagère pour personnes âgées                       | 98,3               | 98,8       | 88,5                          | 97,2       | 98,0                | 98,5       |

Source : INSEE-SIRENE et recensement de la population 1999, Inventaire communal 1998, DRASS-ADELI

\* ensemble des communes adhérentes à un pays, plus celles qui font partie de l'agglomération de Montargis

\*\*agglomérations de Blois, Orléans et Tours

Les pays les plus urbains de la région permettent à une très grande majorité de leur population âgée d'accéder à ces différents commerces et services directement sur leur lieu de résidence. Par exemple, le pays du bassin de vie Castelroussin-Val de l'Indre, dont un peu plus de la moitié des communes disposent d'au moins un commerce d'alimentation générale ou une supérette, permet à près de 90 % de sa population âgée de disposer de ce service sur son lieu de résidence. Ce constat vaut également pour les autres commerces et services. De même, les habitants des pays de Bourges et de Vierzon en disposent le plus souvent dans leur commune de résidence. Seul le pays Dunois se démarque de ces pays urbains particulièrement bien équipés : le nombre de communes équipées est plus faible et le pourcentage de population desservie plus modéré.

Parmi les pays les mieux équipés, le pays rural de Grande Sologne, côtoie les pays les plus urbanisés. L'offre commerciale et de services se répartit correctement sur un territoire peu polarisé, où une très grande majorité de communes possède ces équipements : 70 % des communes disposent d'un commerce d'alimentation ou d'une supérette, 80 % d'une boulangerie et d'une poste, 53 % d'une banque.

A l'opposé, on trouve les pays ruraux de Brenne, La Châtre-en-Berry, Chinonais, Val de Creuse-Val d'Anglin, Loire-Val d'Aubois, où l'offre commerciale et de services est plus faiblement répartie sur le territoire. Une grande proportion de la population âgée ne trouve pas toujours cette offre sur son lieu de résidence. Les pays périurbains de Sologne-Val sud, Loire Nature Touraine, Beauce-Val de Loire et celui de Beauce notamment, sont relativement peu équipés en terme de nombre de communes et de population âgée desservie. La proximité d'une grande agglomération, dotée de tous les services ou équipements, explique cet état de fait.

En ce qui concerne les services d'aide à domicile, est prise en compte l'accessibilité des habitants de la commune à ces services, quelle que soit la commune d'implantation du siège social. Les données sont issues de l'inventaire communal de 1998 et sont susceptibles d'avoir évolué.

Globalement, l'aide ménagère pour personnes âgées est un service mis à disposition de la quasi-totalité de la population âgée et celle-ci, quelle que soit la commune de résidence, y a largement accès. Toutefois, contrairement aux commerces et services de première nécessité, l'accessibilité aux services d'aide à domicile est légèrement moins favorable aux pays les plus urbains (de 93 à 98,6 % des communes pour 90,4 à 99,9 % de population âgée desservie, sauf pour les pays du Gâtinais et Loire-Touraine qui sont couverts en totalité). Le pays de Grande Sologne est également dans ce cas : seulement 83 % de sa population âgée est desservie par ce type de service. Le pays Val de Creuse-Val d'Anglin est également plus faiblement équipé (88,2 % de ses communes pour 96 % de sa population âgée desservie).

Contrairement à l'aide ménagère à domicile accessible sur une très grande partie du territoire, les services de portage de repas à domicile sont moins bien répartis sur l'ensemble du territoire. Le pays de Grande Sologne ne compte que 13,3 % de communes équipées pour 38,1 % de sa population âgée desservie, tandis que celui du Berry/Saint-Amandois en compte respectivement 94 % et 99,5 %.

Parmi les pays les mieux équipés en services de portage de repas à domicile, on trouve des pays au profil démographique relativement âgé - Loire-Val d'Aubois, Sancerre-Sologne, Berry/Saint-Amandois, La Châtre-en-Berry, Brenne et Val de Creuse-Val d'Anglin. Le pourcentage de population âgée desservie de ces pays est compris entre 85,4 % et 98,2 %. Toutefois, le pays du Boischaud au profil démographique également âgé, compte seulement à peine 67 % de population âgée desservie. L'accessibilité à ce service est particulièrement réduite dans les pays de Beauce et Beauce-Val de Loire. Bien que ce soient des pays relativement "jeunes", seulement 35,4 % et 32,1 % de leur population âgée ont accès à ce type de service.

## *Annexes (données chiffrées)*

| Pays / Agglomérations             | Population 1999    |                         |   |  |  |  | Population 2020                                    |                         |   |
|-----------------------------------|--------------------|-------------------------|---|--|--|--|--|-------------------------|---|
|                                   | Population en 1999 | Part des 75 ans et plus | Part des 85 ans et plus dans la pop. des 75 ans et plus | Part des 75 ans et plus vivant en collectivité | Part des 85 ans et plus vivant en collectivité | Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules | Part des personnes de 85 ans et plus vivant seules | Part des 75 ans et plus | Part des 85 ans et plus dans la pop. des 75 ans et plus |
| Beauce                            | 35166              | 8,4%                    | 33,6%   | 9,7%   | 22,4%  | 34,7%  | 40,0%  | 7,5%                    | 35,8%   |
| Beauce/Gâtinais en Pithiverais    | 63094              | 9,1%                    | 35,1%   | 12,0%  | 27,3%  | 35,6%  | 39,7%  | 9,7%                    | 37,5%   |
| Beauce-Val de Loire               | 37760              | 9,6%                    | 32,3%   | 6,1%   | 15,1%  | 34,0%  | 40,9%  | 10,9%                   | 35,8%   |
| Berry/Saint-Amandois              | 47352              | 12,3%                   | 34,9%   | 11,3%  | 22,9%  | 38,1%  | 42,0%  | 14,7%                   | 37,5%   |
| Boischaud Nord                    | 30893              | 14,7%                   | 36,9%   | 15,0%  | 30,8%  | 33,6%  | 34,6%  | 18,2%                   | 41,5%   |
| Bourges                           | 149425             | 7,7%                    | 34,7%   | 10,1%  | 20,9%  | 38,6%  | 41,6%  | 11,4%                   | 35,0%   |
| Brenne                            | 25094              | 13,8%                   | 35,9%   | 7,9%   | 16,8%  | 37,7%  | 40,9%  | 16,1%                   | 38,7%   |
| Castelroussin-Val de L'Indre      | 91869              | 8,4%                    | 32,6%   | 8,9%   | 18,9%  | 38,4%  | 42,8%  | 11,5%                   | 35,0%   |
| Chartrain                         | 172528             | 6,7%                    | 33,0%   | 10,8%  | 23,9%  | 37,1%  | 40,5%  | 8,6%                    | 34,7%   |
| Châteaux                          | 34542              | 8,3%                    | 35,4%   | 10,6%  | 22,7%  | 33,3%  | 35,6%  | 9,7%                    | 33,5%   |
| La Châtre-en-Berry                | 28928              | 13,4%                   | 35,0%   | 8,0%   | 17,1%  | 35,0%  | 40,1%  | 16,2%                   | 40,5%   |
| Vallée du Cher et Romorantinais   | 74366              | 11,8%                   | 35,3%   | 12,1%  | 25,4%  | 35,2%  | 40,4%  | 14,2%                   | 38,8%   |
| Chinonais                         | 71267              | 9,9%                    | 32,9%   | 11,7%  | 25,7%  | 34,4%  | 38,5%  | 12,2%                   | 38,2%   |
| Drouais                           | 98181              | 6,1%                    | 31,0%   | 10,3%  | 23,2%  | 36,7%  | 40,3%  | 8,6%                    | 32,1%   |
| Dunois                            | 42832              | 10,3%                   | 34,4%   | 11,7%  | 26,2%  | 36,1%  | 39,6%  | 13,0%                   | 39,1%   |
| Forêt d'Orléans-Val de Loire      | 48239              | 7,9%                    | 33,2%   | 11,9%  | 28,5%  | 34,0%  | 36,4%  | 9,2%                    | 34,7%   |
| Gâtinais                          | 108530             | 9,5%                    | 31,4%   | 9,2%   | 22,1%  | 36,5%  | 41,2%  | 11,8%                   | 36,1%   |
| Giennois                          | 43812              | 10,4%                   | 36,3%   | 12,5%  | 24,6%  | 38,2%  | 44,6%  | 12,4%                   | 36,7%   |
| Grande Sologne                    | 31578              | 10,8%                   | 34,2%   | 12,1%  | 27,5%  | 35,6%  | 38,2%  | 13,6%                   | 38,0%   |
| Issoudun et Champagne Berrichonne | 31682              | 11,0%                   | 33,7%   | 12,8%  | 24,8%  | 36,0%  | 41,8%  | 13,0%                   | 36,4%   |
| Touraine côté sud                 | 50086              | 11,7%                   | 35,2%   | 12,5%  | 26,2%  | 34,3%  | 36,3%  | 13,9%                   | 38,9%   |
| Loire-Val d'Aubois                | 26726              | 11,5%                   | 31,0%   | 9,3%   | 22,3%  | 37,1%  | 40,4%  | 12,8%                   | 36,5%   |
| Loire-Beauce                      | 46377              | 8,0%                    | 37,8%   | 15,6%  | 32,1%  | 32,8%  | 34,6%  | 10,5%                   | 36,5%   |
| Loire-Touraine                    | 83406              | 8,9%                    | 34,4%   | 14,2%  | 31,3%  | 31,5%  | 33,9%  | 9,6%                    | 35,7%   |
| Sologne-Val Sud                   | 41518              | 7,9%                    | 35,8%   | 12,5%  | 26,7%  | 34,7%  | 38,5%  | 10,1%                   | 36,5%   |
| Loire Nature Touraine             | 36118              | 8,8%                    | 33,1%   | 10,1%  | 22,0%  | 33,9%  | 42,3%  | 8,9%                    | 36,4%   |
| Perche d'Eure-et-Loir             | 54682              | 10,8%                   | 32,8%   | 12,4%  | 27,4%  | 34,0%  | 36,3%  | 13,5%                   | 39,5%   |
| Sancerre-Sologne                  | 40910              | 12,2%                   | 32,4%   | 10,3%  | 23,3%  | 38,4%  | 41,4%  | 13,2%                   | 37,9%   |
| Val de Creuse-Val d'Anglin        | 25446              | 14,3%                   | 37,1%   | 9,1%   | 19,9%  | 37,8%  | 40,2%  | 17,2%                   | 39,3%   |
| Vendômois                         | 68137              | 11,3%                   | 35,1%   | 13,3%  | 28,7%  | 33,4%  | 36,7%  | 13,9%                   | 39,7%   |
| Vierzon                           | 47004              | 10,6%                   | 31,5%   | 9,6%   | 23,2%  | 37,4%  | 42,4%  | 13,3%                   | 35,6%   |
| BLOIS                             | 68585              | 7,8%                    | 36,1%   | 12,5%  | 26,8%  | 38,2%  | 41,6%  | 11,2%                   | 36,1%   |
| ORLEANS                           | 266446             | 6,1%                    | 31,0%   | 9,6%   | 22,3%  | 38,2%  | 42,2%  | 8,6%                    | 36,0%   |
| TOURS                             | 310805             | 7,6%                    | 33,4%   | 9,6%   | 20,5%  | 39,4%  | 45,3%  | 10,7%                   | 36,3%   |
| <b>REGION CENTRE</b>              | <b>2440329</b>     | <b>8,8%</b>             | <b>33,7%</b>  | <b>10,9%</b>                                   | <b>23,8%</b>                                   | <b>36,4%</b>                                       | <b>40,4%</b>                                       | <b>10,9%</b>            | <b>36,4%</b>  |

Source : INSEE, recensement de la population de 1999 et OMPHALE 2000

| Pays / Agglomérations             | Taux d'équipement en lits, logements ou places, pour 1000 habitants de 75 ans et plus |   |                               |                  |                        |   |
|-----------------------------------|---|---|-------------------------------|------------------|------------------------|---|
|                                   | Hébergement total<br>(permanent et temporaire)  | Hébergement permanent   |                               |                  | Hébergement temporaire | Services de soins infirmiers à domicile |
|                                   |   | Hébergement en maison de retraite et unité de soins de longue durée | Hébergement en logement-foyer | Lits médicalisés |                        |   |
| Beauce                            | 91,7  | 91,7  | 0,0                           | 20,9             | 0,0                    | 13,3                                    |
| Beauce/Gâtinais en Pithiverais    | 144,5   | 128,9   | 15,3                          | 82,5             | 0,3                    | 13,9                                    |
| Beauce-Val de Loire               | 109,4   | 103,7   | 5,5                           | 54,3             | 0,3                    | 24,6                                    |
| Berry/Saint-Amandois              | 188,0   | 145,3   | 41,1                          | 88,3             | 1,6                    | 28,0                                    |
| Boischaut Nord                    | 188,4   | 171,0   | 16,0                          | 99,7             | 1,3                    | 18,9                                    |
| Bourges                           | 169,9   | 133,3   | 34,6                          | 85,4             | 2,0                    | 12,8                                    |
| Brenne                            | 147,2   | 122,4   | 24,8                          | 72,2             | 0,0                    | 11,0                                    |
| Castelroussin-Val de L'Indre      | 123,4   | 106,3   | 15,3                          | 63,2             | 1,8                    | 13,1                                    |
| Chartrain                         | 179,7   | 162,0   | 16,9                          | 36,6             | 0,7                    | 9,9                                     |
| Châteaux                          | 113,0   | 113,0   | 0,0                           | 57,5             | 0,0                    | 0,0                                     |
| La Châtre-en-Berry                | 107,9   | 96,3  | 3,5                           | 21,4             | 8,1                    | 24,2                                    |
| Vallée du Cher et Romorantinais   | 136,0   | 132,8   | 2,0                           | 85,0             | 1,1                    | 14,8                                    |
| Chinonais                         | 151,1   | 140,8   | 9,7                           | 82,6             | 0,6                    | 15,2                                    |
| Drouais                           | 171,8   | 143,7   | 24,5                          | 67,5             | 3,6                    | 10,4                                    |
| Dunois                            | 148,9   | 134,9   | 14,0                          | 101,2            | 0,0                    | 8,7                                     |
| Forêt d'Orléans-Val de Loire      | 135,4   | 126,4   | 7,9                           | 71,8             | 1,0                    | 10,2                                    |
| Gâtinais                          | 120,0   | 105,5   | 14,0                          | 38,2             | 0,5                    | 15,7                                    |
| Giennois                          | 160,6   | 142,8   | 17,8                          | 69,8             | 0,0                    | 17,6                                    |
| Grande Sologne                    | 151,1   | 129,5   | 11,1                          | 39,7             | 10,5                   | 18,4                                    |
| Issoudun et Champagne Berrichonne | 151,3   | 137,1   | 0,0                           | 73,9             | 14,2                   | 12,7                                    |
| Touraine côté sud                 | 164,6   | 156,0   | 5,6                           | 63,4             | 2,9                    | 23,1                                    |
| Loire-Val d'Aubois                | 119,8   | 105,1   | 6,7                           | 33,4             | 8,0                    | 20,0                                    |
| Loire-Beauce                      | 218,1   | 180,4   | 37,8                          | 89,4             | 0,0                    | 20,0                                    |
| Loire-Touraine                    | 175,5   | 150,7   | 20,1                          | 79,9             | 4,7                    | 17,7                                    |
| Sologne-Val Sud                   | 155,1   | 135,3   | 11,6                          | 68,4             | 8,1                    | 21,8                                    |
| Loire Nature Touraine             | 147,5   | 135,7   | 11,8                          | 64,2             | 0,0                    | 24,2                                    |
| Perche d'Eure-et-Loir             | 134,3   | 130,0   | 3,6                           | 57,6             | 0,7                    | 10,8                                    |
| Sancerre-Sologne                  | 136,9   | 120,4   | 15,5                          | 57,3             | 1,0                    | 18,7                                    |
| Val de Creuse-Val d'Anglin        | 133,3   | 112,6   | 15,1                          | 15,1             | 5,5                    | 21,2                                    |
| Vendômois                         | 161,8   | 134,1   | 26,5                          | 61,3             | 1,1                    | 16,5                                    |
| Vierzon                           | 107,7   | 105,6   | 0,0                           | 62,8             | 2,0                    | 14,3                                    |
| BLOIS                             | 197,4   | 167,1   | 28,5                          | 105,5            | 1,8                    | 15,4                                    |
| TOURS                             | 142,5   | 97,3  | 40,8                          | 31,5             | 4,4                    | 11,2                                    |

| Pays / Agglomérations             | % de population de 75 ans et plus directement desservie sur sa commune de résidence |              |              |              |                             |                                    |
|-----------------------------------|---|--------------|--------------|--------------|-----------------------------|------------------------------------|
|                                   | Commerces et services de 1ère nécessité   |              |              |              | Services d'aide à domicile  |                                    |
|                                   | Alimentation ou supérette   | Boulangerie  | Poste        | Banque       | Portage de repas à domicile | Aide ménagère pour personnes âgées |
| Beauce                            | 26,1%   | 56,4%        | 56,2%        | 47,9%        | 35,4%                       | 99,5%                              |
| Beauce/Gâtinais en Pithiverais    | 43,6%   | 61,0%        | 60,5%        | 50,9%        | 60,6%                       | 100,0%                             |
| Beauce-Val de Loire               | 57,5%   | 66,2%        | 76,0%        | 48,5%        | 32,1%                       | 99,8%                              |
| Berry/Saint-Amandois              | 66,8%   | 74,7%        | 77,3%        | 62,3%        | 98,2%                       | 99,5%                              |
| Boischaut Nord                    | 77,5%   | 82,9%        | 82,4%        | 57,3%        | 66,6%                       | 99,6%                              |
| Bourges                           | 79,3%   | 91,3%        | 92,3%        | 84,4%        | 94,8%                       | 99,1%                              |
| Brenne                            | 62,5%   | 64,2%        | 79,5%        | 48,1%        | 90,4%                       | 100,0%                             |
| Castelroussin-Val de L'Indre      | 87,5%   | 95,9%        | 96,6%        | 80,7%        | 79,2%                       | 90,4%                              |
| Chartrain                         | 74,5%   | 84,2%        | 80,1%        | 74,1%        | 64,4%                       | 98,6%                              |
| Châteaux                          | 69,8%   | 89,1%        | 79,2%        | 46,5%        | 91,5%                       | 100,0%                             |
| La Châtre-en-Berry                | 54,1%   | 70,1%        | 76,7%        | 45,6%        | 85,4%                       | 100,0%                             |
| Vallée du Cher et Romorantinais   | 79,5%   | 90,0%        | 88,0%        | 68,4%        | 76,6%                       | 100,0%                             |
| Chinonais                         | 41,4%   | 75,5%        | 76,0%        | 43,3%        | 77,1%                       | 100,0%                             |
| Drouais                           | 61,3%   | 79,7%        | 77,6%        | 67,6%        | 50,9%                       | 99,9%                              |
| Dunois                            | 61,3%   | 77,9%        | 72,2%        | 63,0%        | 76,8%                       | 99,0%                              |
| Forêt d'Orléans-Val de Loire      | 69,9%   | 92,0%        | 79,2%        | 68,4%        | 63,3%                       | 100,0%                             |
| Gâtinais                          | 68,4%   | 88,3%        | 83,8%        | 70,3%        | 86,8%                       | 100,0%                             |
| Giennois                          | 66,9%   | 91,5%        | 87,9%        | 73,1%        | 70,8%                       | 98,7%                              |
| Grande Sologne                    | 89,7%   | 93,5%        | 93,3%        | 78,2%        | 38,1%                       | 83,0%                              |
| Issoudun et Champagne Berrichonne | 78,9%   | 80,0%        | 82,7%        | 64,5%        | 95,2%                       | 99,9%                              |
| Touraine côté sud                 | 71,9%   | 83,7%        | 81,2%        | 47,3%        | 54,3%                       | 100,0%                             |
| Loire-Val d'Aubois                | 59,5%   | 77,2%        | 77,5%        | 51,2%        | 89,7%                       | 100,0%                             |
| Loire-Beauce                      | 42,3%   | 86,7%        | 80,3%        | 72,4%        | 58,8%                       | 100,0%                             |
| Loire-Touraine                    | 63,9%   | 88,0%        | 90,0%        | 55,8%        | 69,6%                       | 100,0%                             |
| Sologne-Val Sud                   | 61,4%   | 79,4%        | 73,0%        | 49,5%        | 77,4%                       | 100,0%                             |
| Loire Nature Touraine             | 45,5%   | 78,2%        | 86,7%        | 41,7%        | 78,5%                       | 100,0%                             |
| Perche d'Eure-et-Loir             | 67,3%   | 78,2%        | 73,9%        | 66,1%        | 71,5%                       | 99,8%                              |
| Sancerre-Sologne                  | 67,1%   | 81,4%        | 80,1%        | 53,7%        | 89,3%                       | 100,0%                             |
| Val de Creuse-Val d'Anglin        | 29,6%   | 73,1%        | 78,6%        | 45,2%        | 96,3%                       | 96,1%                              |
| Vendômois                         | 60,9%   | 81,0%        | 73,0%        | 66,7%        | 59,3%                       | 99,4%                              |
| Vierzon                           | 78,1%   | 92,3%        | 91,9%        | 79,6%        | 91,0%                       | 99,4%                              |
| BLOIS                             | 87,9%   | 98,6%        | 98,4%        | 97,9%        | 90,4%                       | 100,0%                             |
| ORLEANS                           | 84,4%   | 98,9%        | 98,5%        | 97,1%        | 96,4%                       | 93,4%                              |
| TOURS                             | 88,4%   | 98,8%        | 99,1%        | 93,9%        | 86,5%                       | 99,2%                              |
| <b>REGION CENTRE</b>              | <b>70,1%</b>  | <b>85,8%</b> | <b>84,8%</b> | <b>70,0%</b> | <b>77,5%</b>                | <b>98,5%</b>                       |

Source : INSEE-Recensement de la population 1999, SIRENE 2003, inventaire communal 1998